

Arts Spectacles Monde



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Mondanité et charité

Mondanité et charité ont toujours fait bon ménage car pour attirer les généreux donateurs il faut une bonne cause évidemment. Mais il y en a tant !

Pour obtenir le support des mieux nantis, on s'ingénie à les séduire, à créer un événement qui leur donne du plaisir en retour. En voici quelques-uns qui seront très courus, même à 200 dollars p.p.

Dimanche, il y aura brunch musical, avec quatuor à cordes, au Ritz Carlton au profit du beau petit musée Marsil de Saint-Lambert. C'est un musée qui s'oriente de plus en plus vers le textile et la fibre si j'en juge d'après la dernière exposition, une grande rétrospective Michel Robichaud et la prochaine, en mai, qui concernera la soie en Chine (les aspects symboliques), exposition thématique présentée conjointement avec le Jardin Botanique.

Le déjeuner bénéficie aura pour thème *Prêt-à-porter*. Il y aura encan silencieux de vêtements et plusieurs designers québécois, dont quelques talents frais émoulus du Collège LaSalle, y présenteront des créations de leur prochaine collection automne-hiver: Jean-Claude Poitras, Lise Spénard, Michel Desjardins, Jean Airoldi et d'autres...

LA GUILDE DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL

■ Autre soirée prestigieuse: le troisième gala bénéfice de la Guilde de l'Opéra de Montréal le dimanche 7 mai à la P.d.A. sous la co-présidence de Paul Desmarais et Brian Mulroney ainsi que leur épouse !

Il y aura récital de la merveilleuse soprano Diana Soviero, mis en scène par Bernard Uzan, avec décors et costumes pour passer de *Tosca* à *Carmen*, d'*Adriana Lecouvreur* à *Madama Butterfly*, enfin, après Louise Forestier et ses *Vingt personnages en quête d'une interprète* on verra la Diva dans tous ses états ! Le prix du billet, tenez-vous bien, est de 250 \$ p.p. incluant le buffet-cocktail et la possibilité de gagner un voyage à Milan.

AU PROFIT DE L'INSTITUT POUR LES AVEUGLES

■ Mercredi prochain, on retrouvera 10 jeunes designers du Collège LaSalle avec 10 designers professionnels: Airoldi, Hélène Barbeau, Micheline Paquette, d'Arcy Moses, Nadia Toto, Liz Vandal, etc. pour une soirée bénéfice assez originale, à 200 dollars du billet au Palais des Congrès, au profit de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

C'est Gaston L'Heureux qui animera l'événement *Improvisation-Mode* dans la nouvelle salle de bal du Palais des Congrès.

Il annoncera un thème et les designers n'auront que 90 minutes, le temps du diner gastronomique, pour improviser un vêtement approprié avec les moyens du bord sur des modèles vivants qui défileront en fin de soirée devant un jury de professionnel présidé par la comédienne Anne Létourneau.

Ils s'amuse à ce jeu-là: créer pour le plaisir. Mais c'est sérieux car il y a des prix de 500 \$ et de 1000 \$ à gagner, gracieuseté de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

BAL ET JAZZ

■ Le 23^e gala bénéfice *Bal et Jazz des Ballets Jazz de Montréal* aura lieu le 5 mai, non pas dans une salle de bal mais dans une gare ! Ne craignez rien pour votre robe longue ou vos 200 dollars ce n'est quand même pas un garage: le magnifique hall de la gare Windsor ! Ce lieu est très utilisé comme plateau de tournage par les réalisateurs de films mais la gare est fermée au public.

Cette soirée bénéficie sera donc une occasion rare de pouvoir jouer des lieux ! Sur-tout pour un diner dansant dans un aménagement, toujours spectaculaire, du décorateur de la compagnie, Claude André Piquette, et avec une immense piste de danse où vous pourrez évoluer sur la musique du *Montreal Jazz Big Band* aux côtés d'invités de marque comme Marc Lalonde, Serge Joyal, Sam Gesser, Angèle Dubeau...

HOLLOW POINT

■ Le producteur Nicolas Clermont, de Filmline International, commence le tournage d'un long métrage en anglais à Montréal; il s'agit d'un thriller, écrit par Robert Geoffron: *Hollow Point*.

C'est une comédie policière réalisée par Sydney Fury (qui est canadien). Un film d'action avec beaucoup d'explosions, de meurtres, de poursuites, beaucoup de travail pour les cascadeurs quoi, autour de Donald Sutherland, en tueur, et Thomas Yan Griffith en policier confronté avec la belle Hawaïenne de *True Lies*: Tia Carrara en agent du FBI.

C'est une production dont le budget est évalué à 9,5 millions de dollars et dont le tournage se poursuivra jusqu'en juin autour de Montréal.

Télévision

Trois séries policières

Mais la gestation du bang bang n'est pas toujours facile



LOUISE COUSINEAU

La saison 95-96 sera l'année de la police à la télévision. Radio-Canada, TVA et Télévision Quatre Saisons auront toutes à l'affiche la saison prochaine leur série policière. *Omerta* à Radio-Canada, *Jasmine* à TVA et *10-07* à TQS. Après des années d'absence au petit écran — les *Enquêtes Jobidon* étaient peut-être la dernière tentative du genre, oublions le pastiche *SO-reté 5-0* de TQS l'an dernier — la police reviendra donc en force.

Mais pas sans de grosses difficultés de gestation. Particulièrement dans le cas d'*Omerta*, qui jusqu'ici rime avec gros dégât.

Le projet de Quatre Saisons sera le premier à l'écran, prévu pour novembre prochain. *10-07*, en langage codé utilisé sur les ondes de la police, signifie qu'un policier est en danger. Un titre de travail, spécifie le producteur Claude Veillet de la maison Téléfiction.

D'abord conçue pour durer 13 heures, *10-07* sera une minisérie de quatre heures. Le genre mystère: on saura à la fin qui est le coupable. Deux patrouilleurs mutés aux homicides seront les héros.

Parmi les trois concepteurs à l'origine de *10-07*, on trouve le nom de Jacques Duchesneau, maintenant chef de la police de la CUM. M. Duchesneau a travaillé avec le comédien Marcel Leboeuf et le journaliste de TVA Benoît Johnson à la bible, mais s'est retiré depuis qu'il a accédé à ses hautes fonctions. Il a délégué deux de ses poli-

ciers, Michel Beaudin et Monique Cloutre, pour travailler avec les deux autres concepteurs.

Johanne Arseneau, qui a signé une douzaine d'épisodes de *Zap*, s'est jointe à l'équipe. Le réalisateur sera Richard Ciupka, qui a signé la très coûteuse série *Mourir d'amour* l'automne dernier à Radio-Québec. Les acteurs ne sont pas encore choisis. Tournage en juillet.

Jasmine, destinée à TVA, marquera le retour de Jean-Claude Lord, qui avait été de la première série — extraordinaire — *Lance et compte*. M. Lord, un réalisateur d'action, a depuis tourné des films et des épisodes de la série *Sirens* qu'on n'a pas encore vue ici.

Jasmine est l'histoire d'une jeune policière noire à Montréal. TVA a retourné les premiers textes pour réécriture. La rumeur dans le milieu est qu'on ne voyait que des Noirs dans les deux premiers épisodes. Faux, de dire André Provencher, vp programmation à TVA. « Nous surveillons plus la qualité de l'écriture. Autant être exigeant avant que regretter après. »

Le tournage de *Jasmine* commence le 26 juin et durera jusqu'à la fin octobre, pour diffusion l'hiver prochain, probablement en mars, grande époque de sondages. Dix épisodes: le premier de 90 minutes, les neuf autres d'une heure. Les textes sont de Pierre Pelletier, Jean-Claude Lord et Christian Fournier qui a participé à la réécriture.

Linda Malo, une jeune comédienne noire, sera Jasmine. Quelques autres acteurs ont été engagés: Michel Barrette, Julien Poulin, Valérie Valois et Isabel Richer, une jeune actrice qu'on a vue dans *Eldorado* et *Le Sorcier*.

La production sera de Pierre Gendron, qui a fait plusieurs films.

Le cas de la série *Omerta* est beaucoup plus compliqué. Le tournage a commencé en septembre et s'est arrêté trois semaines plus tard. La maison SDA a renvoyé le réalisateur Michel Poulette — qui deviendra celui d'*Urgence*, la nouvelle série médicale de Réjean Tremblay et Fabienne Larouche — mis le matériel tourné à la poubelle et a décidé de repartir en neuf.

Une affaire qui a coûté beaucoup d'argent et qui ne semble pas tout à fait réglée. Le patron de SDA, François Champagne, nie que Radio-Canada et Téléfilm Canada ait épongé la perte, qui se chiffrait autour du million de dollars. Une rumeur à cet effet circule dans le milieu depuis l'automne.

Mais voilà qu'*Omerta*, qui devait initialement durer 13 heures, n'en comportera plus que 11, ce qui est une façon comme une autre de récupérer l'argent perdu. SDA a racheté le contrat du réalisateur Poulette et serait en train de négocier avec l'UDA pour racheter le contrat de certains acteurs dont le nouveau réalisateur, Pierre Houle, ne veut plus.

Michel Côté reprendra le rôle d'abord confié à Gildor Roy. SDA refuse de confirmer, et garde le mutisme sur les autres acteurs engagés ou remerciés. Luc Dionne, un nouvel auteur, signe les textes.

Le tournage doit commencer en mai. Francine Forest, productrice déléguée sur *Scoop 4*, dirigera les destinées de l'entreprise. La série doit être à l'affiche durant la saison 95-96.

Le patron de SDA François Champagne défend sa décision d'avoir jeté son premier tournage d'*Omerta* à la poubelle. « SDA a la réputation de mettre l'argent de la production à l'écran. *Omerta* devrait durer deux ou trois saisons: il est essentiel que la série parte du bon pied. »

Immense trip de guitares !

ALAIN BRUNET

■ Après avoir enfilé trois ou quatre demi-heures dans un Théâtre Saint-Denis transformé en bain flottant (par le Britannique Joe Jackson, qui se prenait pour Eric Satie, en adoptant un format « musak de chambre »), j'ai passé quelques quarts d'heures à affronter une grêle de distortion et de cris hard rock.

Et vive les contrastes ! Je charrie, bien entendu, car j'ai préféré de loin la grêle au bain flottant. Mais je sentais tout de même le besoin de vous confier l'effet de douche froide que procure ce changement soudain de climat. En avril, ne perds pas le fil...

D'accord, le langage du guitariste Slash et de son Snakepit n'a rien de déstabilisant. On connaît les références de l'artilleur, à tel point que des dizaines de milliers de fans de la formation « mère » du Snakepit ont préféré rester à la maison et s'injecter les grands tubes de Guns N'Roses entre les deux oreilles. Ainsi donc, le Métropolis était rempli à moitié. Préfère-t-on vraiment Slash sous la férule de ce désaxé d'Axl Rose ? Ce con devant l'Éternel ? Enfin... La vie est ainsi faite...

Toujours est-il qu'on n'était pas au Métropolis pour apprendre quoi que ce soit de neuf sur le présent et l'avenir du rock dur. Il fallait tout simplement être là pour le simple plaisir d'une soirée hard, se laisser brasser par cette horde californienne que dirige l'ébouriffé de Guns N'Roses.

Immense trip de guitares, en fait: le Slash's « mother fuckin' » Snakepit donne au specta-

teur l'étrange impression que l'on a isolé les guitaristes de G N'R (convenons que le démissionnaire Gilby Clarke, présent aux côtés du soliste hier soir, a contribué au son de la célébrissime formation) pour les mettre en salle de montre.

Le chanteur Eric Dover a beau être compétent, sa voix a beau faire trembler les murs de l'amphithéâtre, sa contribution de Sudiste (il est de Birmingham, Alabama, trou notoire) a beau conférer au Snakepit un son moins prévisible (le hard from L.A. est carrément devenu un stéréotype), n'en demeure pas moins que sa présence n'est pas celle d'un « front man », comme ils disent. Comme les autres collègues de Slash (sauf Clarke), Dover m'est apparu comme l'un des nombreux mécanismes de cette machine de rock. Un sideman de Slash, pas un égal.

Excellente machine de rock, cela dit. Les structures des chansons au menu d'hier (*Neither Can I, Good To Be Alive, What Do You Want To Be, Take It Away* et autres tirées de l'album *It's Five O'Clock Somewhere*) demeurent invariablement simples, le cadre est souple, elles servent essentiellement le groove sur scène. Car c'est de groove rock et de solos teintés de blues dont il était question, hier soir. Sous l'impulsion du beat, les riffs des compères Slash et Gilby dominaient. C'est qu'on oubliait le reste ! C'était, à mon sens, largement suffisant: deux guitaristes des grosses lagues qui s'ébaudissent ainsi, sans tout le cirque typique du hard rock, n'est-ce pas préférable à l'ostensatoire G N'R ? Bien sûr, il s'en trouvera quelques centaines de milliers pour vous dire le contraire.

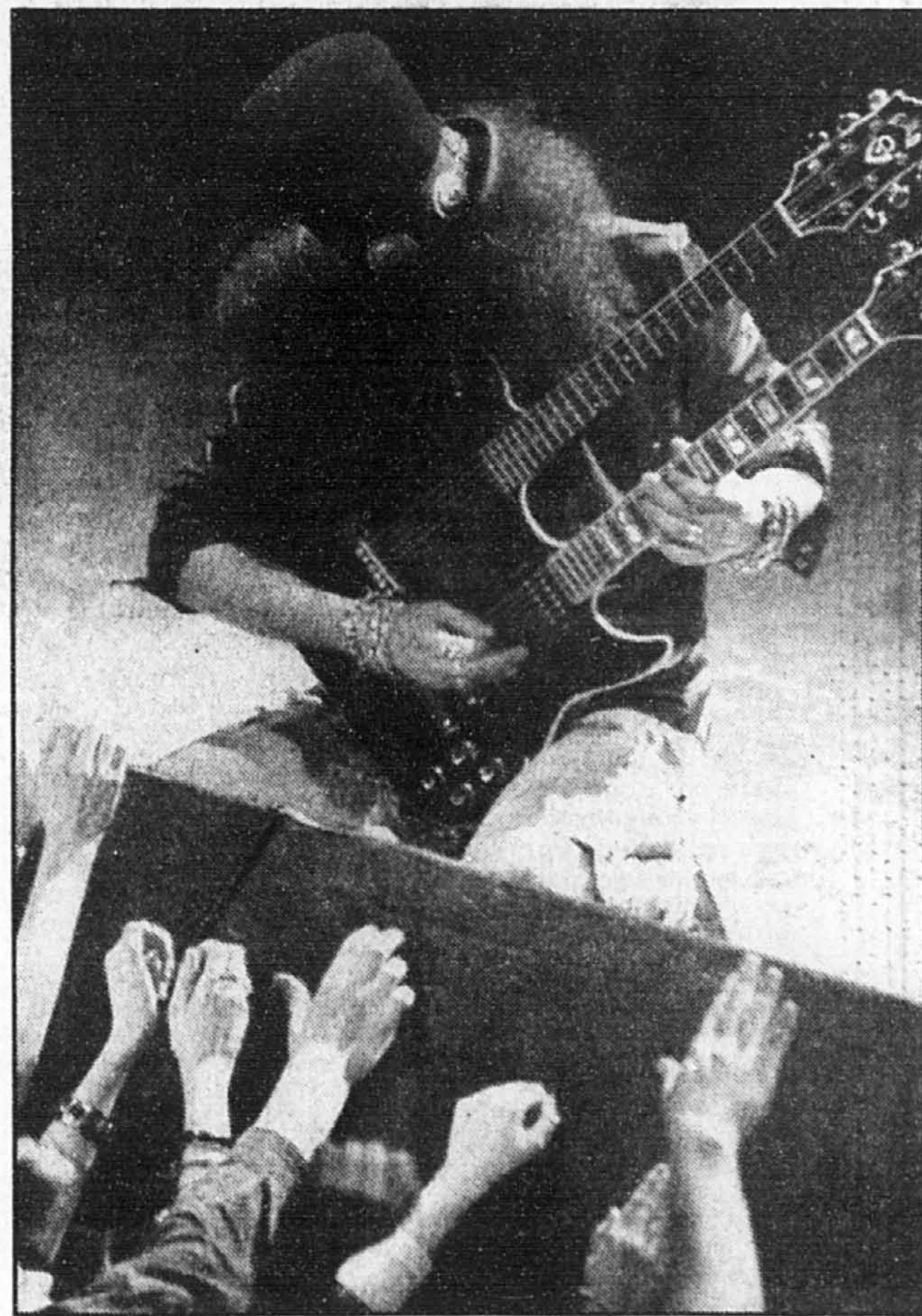


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Il fallait être là pour le simple plaisir de se laisser brasser par cette horde californienne que dirige l'ébouriffé de Guns N'Roses.

Cinéma: les recettes du week-end

■ La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines. À sa deuxième semaine à l'affiche, *Mauvais Garçons* prend la tête du box-office, suivi de près par *Don Juan De Marco*. Quant à *L'Épidémie*, mettant en vedette Dustin Hoffman, il figure toujours parmi les dix films les plus courus.

BOX-OFFICE

Le Top 10

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Mauvais garçons	74 199\$	27	241 196\$
Don Juan De Marco	71 799\$	13	198 420\$
Bad Boys	58 180\$	10	183 729\$
Don Juan De Marco V.F.	55 134\$	14	136 554\$
Rob Roy	52 923\$	11	91 881\$
L'Épidémie	49 822\$	27	850 111\$
Rob Roy V.F.	49 537\$	24	49 537\$
Le caillou et le pen	46 905\$	28	46 905\$
A Goofy Movie	39 382\$	8	85 673\$
Major Payne V.F.	39 028\$	19	39 028\$

À souligner

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Gazon maudit	36 170\$	5	80 501\$
Une femme française	21 507\$	1	21 507\$
Eldorado	15 430\$	7	356 422\$
Farinelli	11 175\$	6	423 221\$

Toujours à l'affiche

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Forrest Gump V.F.	28 589\$	29	2 147 842\$
Pulp Fiction	9 118\$	27	981 246\$
Fiction Pulpouse	2 340\$	26	505 701\$

Le Pulitzer à une romancière de Winnipeg

Associated Press
NEW YORK

La romancière Carol Shields, de Winnipeg, a obtenu hier le prix Pulitzer 1995, catégorie fiction, pour son roman *The Stone Diaries*.

Ce livre avait déjà remporté plusieurs prix, dont le Prix littéraire du Gouverneur général

pour la fiction en langue anglaise en 1993 et le prix du National Book Critics Circle en 1994. Il avait de plus été mis en nomination en 1993 en vue du Booker Prize, le prix littéraire le plus prestigieux du Commonwealth.

Le roman relate la vie sans prétensions de Daisy Goodwill, issue d'une famille de tailleurs de pierre de Tyndall, au Manitoba.

L'or et le bronze pour deux troupes québécoises

Deux troupes de théâtre amateur du Québec ont volé la vedette au Festival Arlequin de Cholet, en France. « Les Cabotins de Thetford-Mines » ont obtenu l'or et la troupe montréalaise « Onze heures onze » a eu le bronze.

En tout, 14 troupes françaises et deux troupes québécoises participaient à la compétition qui avait lieu du 8 au 15 avril dans la région de Vendée.

« Pour nous, ce prix vient consacrer notre travail des 27 dernières années », a dit hier Germain Nadeau, président de la

troupe de Thetford-Mines et metteur en scène de la pièce gaillante *Le Ruban blanc*.

Écrite par Gaétan Giguère et présentée pour la première fois en automne 1993, cette pièce met en opposition une mère et son fils dans la quarantaine. Le père, idéaliste, est mort il y a 10 ans. *Le Ruban blanc* a remporté le troisième prix, en juin 1994, au Festival québécois du théâtre amateur, à Victoriaville. Il a aussi obtenu le prix du public en août 1994 dans un festival de Belgique.

Alain Perron : le monde pour partage

Presse Canadienne

En remportant des prix d'envergure, un jeune compositeur québécois, Alain Perron, se taille présentement une place très enviable sur la scène musicale internationale.

La carrière d'Alain Perron, âgé de seulement 35 ans, a pris une envergure internationale au cours des dernières années. Il a récemment remporté le premier prix au concours international « Mosaico Music Festival » en Corée pour son oeuvre intitulée *L'Autre silence*. Cette pièce pour orchestre sera donnée en concert à Séoul, à Cracovie et à Berlin l'automne prochain, à l'occasion de ce festival.

Il s'agit d'un honneur considérable pour ce Québécois, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un concours ouvert aux compositeurs de toutes les catégories et de tous les âges. « C'est une rampe de lancement exceptionnelle pour ma carrière internationale, qui était déjà commencée mais qui se confirme avec ce prix », souligne-t-il.

Avant de recevoir cet hon-

neur, Alain Perron avait remporté deux prix canadiens d'importance. Il a obtenu en 1989 le premier prix de composition « Sir Ernest MacMillan », catégorie orchestre (CAPAC), pour *Dorléac*. En 1992, il a gagné le premier prix au prestigieux concours « New Music Festival du Maurier Arts Ltd », pour *Séquences voilées*.

Avant d'obtenir le succès qu'il connaît présentement, l'artiste a dû travailler très fort, car le métier de compositeur est très exigeant. « Lorsque je compose, c'est principalement pour répondre à une commande. La date de la première est bien souvent déjà déterminée, je dois faire face à la pression et à une certaine angoisse. Cette année, par exemple, j'ai eu trois commandes que j'ai dû réaliser en sept mois. J'ai travaillé sept jours sur sept, à raison de 10 heures par jour, afin d'arriver à pouvoir tout terminer dans les délais. »

Empreintes sonores

L'une de ses oeuvres a été interprétée récemment par l'Orchestre symphonique de Québec, au Palais Montcalm.

LES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS

SPECIAL EN MATINÉE
4,99 \$
Tous les jours!
(Représentations débutant avant 18h00)

4,99 \$ La FIÈVRE du MARDI
Tous les jours!
aussi le MERCREDI à 4,99 \$ aux DORVAL, ANGRIGNON, LAVAL et VERSAILLES

Notre ligne d'information INFO-FILM: 866-0111 de 11h00 à 22h00

Ces horaires couvrent la période du 16 au 20 avril 1995

PARISIEN
480 Ste-Catherine O. 866-3856

UN INDIEN DANS LA VILLE (G) DOLBY 12-30-25
FORREST GUMP V.F. (G) DOLBY Tous les soirs 6:30-9:15
SENZA PELLE (G) DOLBY 11:55-15:35-7:35-9:45
KILLING ZOE (16+) DOLBY Tous les soirs 9:40
LE CAILLON & LE PINGOUIN (G) DOLBY 12-30-25-30-7:35
DON JUAN DE MARCO V.F. (G) DOLBY
12:50-3:00-5:15-7:30-9:40
ROB ROY V.F. (G) DOLBY 12:30-3:56-6:35-9:25
OAZON MAUDUIT (13+) DOLBY 12:50-3:00-5:15-7:30
11:00-2:30-4:30-5:30-7:10-15-9:35

PALACE
698 Ste-Catherine O. 866-6991

1,50 \$ MATINÉES • 2,50 \$ EN SOIRÉE
(avant 18h00)

LOW DOWN DIRTY SHAME (13+) DOLBY dim-lun-mar-jeu 9:30
dim-lun-mar-jeu 14:30-30
DISCLOSURE (13+) DOLBY dim-lun-mar-jeu 10:05
MURDER IN THE FIRST (13+) DOLBY 14:55-9:35
BOYS ON THE SIDE (13+) DOLBY Tous les soirs 14:57-10
LEGENDS OF THE FALL (G) DOLBY 2:00-4:35-7:15-9:45
HIGHER LEARNING (13+) DOLBY Tous les soirs 4:30-9:20
NELL (G) DOLBY Tous les soirs 7:00
DROP ZONE (13+) DOLBY Tous les soirs 2:10
HOUSEQUEST (G) DOLBY lun-mar-jeu 7:25
dim-lun-mar-jeu 1:55
HIGHLANDER III (13+) DOLBY lun-mar-jeu 9:40
dim-lun-mar-jeu 4:20
LITTLE WOMEN (G) DOLBY Tous les soirs 7:30
THE QUICK AND THE DEAD (13+) DOLBY 2:15
INTERVIEW WITH THE VAMPIRE (16+) DOLBY 4:25-9:50

CENTRE EATON
705 Ste-Catherine O. 985-5730

GOOFY MOVIE (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 7:00-9:20
Trafic 9:20 dim-lun-mar-jeu 12:15-2:40-4:40
SOLEIL TROMPEUR (G) DOLBY 3:00-6:00-9:00
BORN TO BE WILD (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 12:45
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY
12:30-1:30-2:45-4:00-5:00-6:15-7:20-8:30-9:40
TOMMY BOY (G) DOLBY 12:55-2:30-4:45-7:10-9:25
TANK GIRL (13+) DOLBY Tous les soirs 9:30
PEBBLE & THE PENGUIN (G) DOLBY 12:40-2:25-4:25-7:15

LOEWS
954 Ste-Catherine O. 861-7437

ROB ROY (G) DOLBY 12:30-3:00-4:45-9:45
OUTBREAK (G) DOLBY 12:45-3:45-7:15-9:55
JEFFERSON IN PARIS (G) DOLBY 12:30-3:10-6:15-9:10
FORREST GUMP (G) DOLBY 12:55-2:15-3:30-9:15
SECRET OF ROAN INISH (G) DOLBY
dim-lun-mar-jeu 7:25-9:30 lun 9:30
dim-lun-mar-jeu 12:15-2:30-4:45

VERSAILLES
Place Versailles 353-7880

ROB ROY V.F. (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:50
dim-lun-mar-jeu 14:30-4:20
GAZON MAUDUIT (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:35
dim-lun-mar-jeu 14:54-30
BAD BOYS (13+) DOLBY (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 1:30
UN INDIEN DANS LA VILLE (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 1:30
FORREST GUMP V.F. (G) DOLBY Tous les soirs 6:50-9:40
dim-lun-mar-jeu 4:30
BAD BOYS (13+) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:45
dim-lun-mar-jeu 1:05-3:55-6:50
LE COURAGE D'UN CON (G) DOLBY Tous les soirs 9:15
LE CAILLON & LE PINGOUIN (G) DOLBY Tous les soirs 7:05
dim-lun-mar-jeu 1:05-3:55-6:50
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY Tous les soirs 7:30-9:30
dim-lun-mar-jeu 1:15-3:30-5:30

LE MIRAGE
9480 boul. Lacordaire 324-CINE

JURY DUTY (G) DOLBY Tous les soirs 7:30-9:30
dim-lun 1:30-3:30-5:30
TOMMY BOY (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:15
dim-lun 1:15-3:15-5:15
DOLORES CLABORNE (16+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30
dim-lun 2:00-4:30
LE COURAGE D'UN CON (G) DOLBY Tous les soirs 7:30-9:30
dim-lun 1:30-3:30-5:30
THE PEBBLE & THE PENGUIN (G) DOLBY
Tous les soirs 7:15-9:15 dim-lun 1:15-3:15-5:15

LAVAL
1600 Le Corbusier 688-7776

GOOFY MOVIE (G) DOLBY 1:00-3:00-5:00-8:45
ROB ROY V.F. (G) DOLBY 1:15-4:00-6:50-9:35
OUTBREAK (G) DOLBY Tous les soirs 6:45-9:20
BORN TO BE WILD (G) DOLBY Tous les soirs 2:30-4:40
FORREST GUMP V.F. (G) DOLBY 2:30-7:00-9:35
GAZON MAUDUIT (13+) DOLBY 2:00-4:30-7:05-9:40
LE COURAGE D'UN CON (G) DOLBY Tous les soirs 9:15
LE CAILLON & LE PINGOUIN (G) DOLBY 1:15-3:55-15-7:10
PULP FICTION (16+) DOLBY Tous les soirs 9:10
PEBBLE & THE PENGUIN (G) DOLBY 1:30-3:30-5:30-7:30
UN INDIEN DANS LA VILLE (G) DOLBY 12:45-2:45
SOLEIL TROMPEUR (G) DOLBY 4:40-7:30-10:20
MAN OF THE HOUSE (G) DOLBY Tous les soirs 12:30-2:30
FORREST GUMP (G) DOLBY Tous les soirs 4:30-7:10-9:50
TOMMY BOY (G) DOLBY Tous les soirs 2:30-4:45-7:00-9:15
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY
Tous les soirs 2:30-4:55-7:15-9:25
ROB ROY (G) DOLBY Tous les soirs 1:15-4:00-6:50-9:35

CAR. ANGRIGNON
7077 boul. Newman 366-CINE

FORREST GUMP V.F. (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:50
BORN TO BE WILD (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 2:20-4:35
TOMMY BOY (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:20
dim-lun-mar-jeu 2:05-4:15
ROB ROY V.F. (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:45
dim-lun-mar-jeu 1:15-4:10
OUTBREAK (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:40
dim-lun-mar-jeu 1:45-4:30
LE COURAGE D'UN CON (G) DOLBY Tous les soirs 9:15
PEBBLE & THE PENGUIN (G) DOLBY Tous les soirs 7:20
dim-lun-mar-jeu 12:30-2:30-4:30
PULP FICTION (16+) DOLBY Tous les soirs 9:10
LE CAILLON & LE PINGOUIN (G) DOLBY Tous les soirs 7:00
dim-lun-mar-jeu 1:00-3:00-5:00
ROB ROY (G) DOLBY Tous les soirs 6:55-9:55
dim-lun-mar-jeu 1:50-4:10
GOOFY MOVIE (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 7:30-9:20
dim-lun-mar-jeu 1:30-3:30-5:30
UN INDIEN DANS LA VILLE (G) DOLBY
dim-lun-mar-jeu 1:05-3:05-5:05
FORREST GUMP (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:55
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:20
dim-lun-mar-jeu 2:00-4:05

GREENFIELD PARK
519 Taschereau Blvd. 671-6129

DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY Tous les soirs 7:45-9:45
dim-lun 4:00
LE CAILLON & LE PINGOUIN (G) Tous les soirs 6:00
dim-lun 12:30-2:15
GOOFY MOVIE (G) Tous les soirs 7:00-9:00
dim-lun 1:00-3:00-5:00
ROB ROY (G) Tous les soirs 6:30-9:30 dim-lun 12:15-15

DORVAL
260 ave. Dorval 631-8586

DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:30
dim-lun 4:00
LE CAILLON & LE PINGOUIN (G) Tous les soirs 6:00
dim-lun 12:30-2:15
GOOFY MOVIE (G) Tous les soirs 7:00-9:00
dim-lun 1:00-3:00-5:00
ROB ROY (G) DOLBY Tous les soirs 6:45-9:40
dim-lun-mar-jeu 2:30
TOMMY BOY (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:00
dim-lun-mar-jeu 2:00-4:00-6:20-2:30

FAMOUS PLAYERS 8
185 boul. Hymus (Pointe-Claire) 697-8095

ONCE WERE WARRIORS (13+) DOLBY Tous les soirs 9:10
PEBBLE & THE PENGUIN (G) DOLBY
Tous les soirs 1:00-3:00-5:00-7:10
MAN OF THE HOUSE (G) DOLBY dim 1:50-4:10
FORREST GUMP (G) DOLBY Tous les soirs 6:45-9:30
dim-lun-mar-jeu 2:30
TOMMY BOY (G) DOLBY Tous les soirs 1:55-4:15-7:20-9:40
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY
Tous les soirs 1:40-4:00-7:05-9:35
ROB ROY (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30-10:00
dim-lun-mar-jeu 1:05-4:00-6:30-10:15-4:00
BORN TO BE WILD (G) DOLBY Tous les soirs 1:35-3:55
OUTBREAK (G) DOLBY Tous les soirs 1:30-2:45-5:50-9:40
GOOFY MOVIE (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 7:15-9:15
dim-lun-mar-jeu 1:15-3:15-5:15

Les Journées du cinéma africain et créole : le ministre Ouellet pris à partie

HUGUETTE ROBERGE

« Le ministre André Ouellet viserait-il à décourager l'action bénévole dans le secteur de la solidarité internationale et la démanteler, qu'il ne procéderait pas autrement. Voudrait-il décourager la participation démocratique à l'élaboration de la politique internationale, qu'il ne cesse pourtant d'appeler depuis un an, qu'il n'aurait pas autrement... »

Cette sortie du directeur de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (OQACI), M. Guy Lafleur, contre le retrait total de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans le financement d'une centaine d'organismes de concertation et d'éducation en développement à travers le Canada, a jeté une ombre sur la conférence de presse convoquée hier pour le dévoilement de la programmation des 11^e Journées du cinéma africain et créole, qui se tiendront à Montréal du 27 avril au 7 mai.

En même temps, circulant dans la salle une caricature signée par l'AQOCI et intitulée *Nous ne sommes pas dupes !*, faisant dire à un André Ouellet armé d'une machette : « Avec moi comme ministre, les Affaires étrangères vont rester étrangères ! »

« C'est, poursuit M. Lafleur, la capacité d'intervention des quelques cinquante organisations membres de l'OQACI au sein de la société canadienne et québécoise qui est ainsi gravement atteinte et compromise. Et cela, à l'heure où nos partenaires du Sud nous affirment que l'important n'est pas l'argent que nous leur envoyons, mais l'action que nous pouvons mener chez nous pour changer les mentalités, et les pressions que nous pouvons



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Deux participants à une conférence de presse haute en couleur.

exercer sur les décideurs, en particulier les grandes institutions comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, pour faire changer les politiques qui les affectent profondément. »

Un programme costaud
Au menu de la nouvelle édition des Journées du cinéma africain et créole, on trouvera cette année pas moins de 130 films, fictions et documentaires de divers métrages, tournés pour le cinéma ou la télévision, ainsi qu'une quarantaine de vidéos.

Toutes ces œuvres récentes, en provenance de 26 pays, sont réparties dans l'une ou l'autre des six sections suivantes : *Panorama du cinéma africain*, *Regard sur les télévisions africaines*, *Images créoles*, *Regard canadien sur l'Afrique et les pays créoles*,

Écrans Nord-Sud et Franco-Sud.

Une quarantaine d'invités, cinéastes, réalisateurs-télé, journalistes, directeurs de festivals, viendront du continent africain, d'Europe et des pays créoles, dont l'Algérienne Hafsa Zinai Koudil qui, l'an dernier, avait été interdite de sortie, comme son film du reste. Inscrit de nouveau au programme, ce film-choc, *Le Démon au féminin*, Prix du public du Festival d'Amiens 94, raconte le drame vécu d'une Algérienne, châtée pour avoir refusé de porter le hijab que lui imposait son fils.

Parmi les autres films attendus, mentionnons *Le Grand Blanc de Lambaréné*, où le cinéaste camerounais Bassek ba Kobhio raconte, avec une sensibilité d'Africain, un chapitre encore inédit de la vie du fameux médecin alsacien Albert Schweitzer, le précurseur de l'aide humani-

taire en Afrique ; et *My Vote Is My Secret*, de Julie Henderson, Thulani Mokoena et Donne Rundle (Afrique du Sud), où la campagne électorale et le premier scrutin libre de l'Afrique du sud ont été suivis, durant quatre mois, par trois cinéastes du *Direct Cinema Workshop* de Johannesburg.

À noter que le Kenya et le Tchad sont représentés pour la première fois aux Journées du cinéma africain et créole de Montréal, avec *The Battle of the Sacred Tree*, premier film de la Kényenne Wanjuri Kinyanjui, et deux courts métrages intitulés *Maral Tanie* (l'histoire d'une fille de 16 ans, qui refuse le mariage de 50 ans que sa famille lui impose) et *Un taxi pour Aouzou* (les réflexions d'un chauffeur de taxi sur le point d'être père).

Pour être de la fête...

Les Journées du cinéma africain et créole, c'est dix jours de cinéma nouveau et différent, bien sûr, mais c'est aussi des expositions, des débats, de la musique, de la danse, des prix, de la gastronomie... Bref, c'est un festival de soleil, d'images, de musiques et de couleurs, auquel sont conviés, non seulement les ressortissants des pays africains et créoles, mais tous les Québécois curieux de ces gens et de leurs cultures.

Les films seront projetés aux cinémas suivants : Centre ONF (1564, Saint-Denis), Cinéma québécoise (335, boul. de Maisonneuve est), Salle Marie-Gérin-Lajoie de

l'UQAM (405, rue Sainte-Catherine est) ; et le Conservatoire d'art cinématographique (1400, boul. de Maisonneuve est).

Le prix d'entrée est de 5 \$ par séance (2,50 \$ pour les séances de 14 h et 16 h à l'ONF ; pour les aînés de 65 ans et plus et les enfants de moins de 10 ans). On peut obtenir un carnet de cinq billets pour 20 \$. Le catalogue-souvenir et l'affiche sont également offerts (à 5 \$, chacun). Prévenez dès le 20 avril à la billetterie de l'UQAM, au Pavillon Judith-Jasmin (987-3456), ainsi qu'aux comptoirs Admission (790-1245).

On peut se procurer le dépliant-horaire

(gratuit) au Centre ONF, à la Cinéma québécoise, à l'UQAM, dans les Maisons de la presse internationale de Montréal, Québec, Ottawa et Toronto, aux magasins Hibiscus, dans les lieux d'exposition, etc.

Enfin, dans le cadre de cette fête, il y aura des spectacles gratuits (musiques, chants et danses traditionnelles de divers pays) tous les soirs, à 18 h, du 28 avril au 6 mai, à l'Agora de l'UQAM, Pavillon Judith-Jasmin. Et de la gastronomie exotique, et différente tous les soirs, à partir de 17 h 30 à l'UQAM (plat principal : 5 \$ seulement). Et des débats publics, à l'UQAM.

Fait
n°1 sur
la SP

L'incidence de la sclérose en plaques au Canada compte parmi les plus élevées du monde.

Société canadienne de la
Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

19:00 **2** — **RBO HEBDO**
Parmi les « moins pires moments » : une parodie de « Misez juste », de « Salut bonjour » et de publicités dont celle du *Journal de Montréal*.

19:30 **TV5** — **ENVOYÉ SPÉCIAL**
Le premier sujet porte sur un castrat du 20^e siècle, un monsieur de 34 ans à la voix très haute qui a d'abord fait du classique, mais qui se recycle maintenant dans le pop.

20:00 **2** — **LES AVENTURES DU JEUNE INDIANA JONES**
Il rencontrera notamment le maréchal Pétain durant la Première Guerre mondiale.
5 — **TV5 FUNNIEST FAMILIES**
La famille américaine via des extraits de 40 ans de télé. On revoit notamment des extraits de « All in the family ».

CD — **HOLLYWOOD**
Les films de propagande durant la Première Guerre ont donné un essor à Hollywood.

20:30 **3** — **INDIANA JONES AND THE TEMPLE OF THE FORBIDDEN EYE**
Une visite de la nouvelle attraction Indiana Jones à Disneyworld.

7 — **ANNE-MARIE DUSSAULT**
La ministre Monique Vézina se fera demander si les interrogations de Lucien Bouchard se retrouveront dans le rapport de la Commission nationale.

21:00 **2** — **ENJEUX**
Les Canadiens francophones sont-ils représentés adéquatement dans l'armée canadienne ?

21:30 **10** — **QUI VIVE !**
Le comédien Pierre Labelle a-t-il été terrassé seulement par le cholestérol ?

RDI — **SANS DÉTOUR**
Durivage confesse le journaliste Franco Nuvo.

23:00 — **DIVA**
Le film de Jean-Jacques Beineix qui a fait courir le Québec au début des années 80, et découvrir la soprano Wilhelmina Fernandez. A-t-il résisté aux temps ?

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 9	Ce soir		RBO Hebdo	FrancoFolies	Les Aventures du jeune Indiana Jones		Enjeux / Où s'en va l'armée?		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Sport / Météo (23:25)	Cinéma / SPIRALE (5)	2 9 9
TVA	4 7 8 t	Le TVA	Piment fort	La Poule aux oeufs d'or	Ent' Cadieux		Les Machos	Qui vive! / Bruny Surin		Ad Lib / Marie Carmen, Roger Fournier, Chris Hadfield		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:54)		4 7 8 t
10	40													10 40
RQ	15 17 24	Passe-Partout	Téléservice / Antonine Maillet		Une Table chez Giro	Pour tout dire avec...	Visa santé			Points de vue / Les Caraïbes après Christophe Colomb		Téléservice		15 17 24
30	45													30 45
TQS	16 30 35	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Les Bleu Poudre, les Classels		Hockey / Canadiens - Sénateurs					Le Grand Journal		Sports Plus	Sports Plus Extra	16 30 35
49														49
CBC	4	Newsday		Adrienne Clarkson Presents	Satie and Suzanne	Disney Special Events	Empty Nest			CBC Prime Time News		News	Firm Friends	4
5		Newsday		Inside Quebec	On the Road...									5
6				Adrienne Clarkson Presents										6
CTV	12	Pulse	E.T.	Double Rush	Beverly Hills, 90210	Roseanne	Ellen	Scene of the Crime / Début		CTV News		Pulse		12
8 13		Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Ellen			Cinéma / THE BEDROOM WINDOW (4) avec Steve Guttenberg				Nightline		8 13
ABC	8	News (17:00)	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Ellen	Roseanne	Grace Under Fire	Coach	Primetime Live		News	Nightline (23:35)	8
22		News		Star Trek: The Next Generation										22
13r				E.T.	Roseanne									13r
CBS	3	News		CBS News	E.T.	George Wendt	Indiana Jones	Cinéma / THE DISAPPEARANCE OF VONNIE (5) avec Ann Jillian, Joe Penny				The Late Show with David Letterman (23:35)		3
7		News		CBS News	Jeopardy!	Wheel of...								7
8r					Wheel of...	Jeopardy!								8r
NBC	5			NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	TV's Funniest Families	Dateline NBC		Law & Order		The Tonight Show (23:35)		5
10r					American...	Extra...								10r
PBS	33	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Business	Points North	Rod & Reel	Human Quest: Consciousness / Way of Science				Great Performances / Talking with		Cinéma		33
18												Charlie Rose		18
57		ITN News	Nightly Bus.	MacNeil / Lehrer Newshour	Spirit of A People	Int. Dispatch	Wendy's (21:41)	Diamonds in the Snow	Yes Minister	Capital City				57
ONT	6	Global News (17:30)	A Current Affair	E.T.	Beverly Hills, 90210	Sliders		The Commish	Global News	Sports				6
12		Bisou / Léa	Volt	Panorama	Roman de...	Pousse-Pousse	Bergerac	Sciences / Globe Trotter	Panorama					12
24		Runaway Bay	Bill Nye	Leslie Kerton	Studio 2	Inside the Line 3		Human Edge	Alexei Sayle	Journeys				24
A & E		Police Story		The Rockford Files	Biography: Marconi	American Justice		20th Century	Law and Order					A & E
BRAVO		Jazz / Stéphane Grappelli	Flow	Drama (19:05)	Flow (19:59)	Drama (20:15)	Flow / Drama	Bob's / Flow	Oliver Twist	The Prisoner				BRAVO
CANAL D		Animalier: dossiers requins	Kilomètre-heure		Hollywood (7/11)	Têtes d'affiches: Groucho Marx		Le Saint	Cinéma / DIVA (3)					CANAL D
DISC.		Beyond 2000	@ discovery.ca		Hunters of the Animal Kingdom	Sea Wings		Invention	Future File	@ discovery.ca				DISC.
FOX		Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation	Beverly Hills, 90210	Sliders		Matlock	Ricki Lake					FOX
FOX(ont)		Star Trek: The Next Generation	Cheers	Roseanne				Fresh Prince	Cheers	Cops	M*A*S*H			FOX(ont)
CABLE	MP	Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo	Les Aventures du Grand Talbot		Musique Vidéo						MP
NW		World News	Capital Report	Newsweek's Early Edition	Face Off	Bus. World	Queen's Forum on Nationalism	The National	Sports / O.J.	The National	National Sports			NW
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	À tout prix		Le Téléjournal	Sans détour	Le Canada aujourd'hui		Capital actions		RDI
RDS		Soccer (16:30)	Sports 30		Soccer: Ligue des champions UEFA			Motocross: 6e Trial de Bercy	Bonne Pêche	Sports 30	Carnet plongée			RDS
SE		Charleb. (16:45)	Samantha (18:20)		Meurtre mystérieux à Manhattan			Mouvements du désir (21:50)				Destructeur		SE
TMN		Wild West (15:00)	Sleeping with Strangers (18:15)		The Outer Limits: Second Soul	Carlito's Way						The Paper		TMN
TSN		1995 America's Cup (16:30)	Sportsdesk	Inside Sports	Soccer UEFA / Demi-finales			Superbouts		Sportsdesk				TSN
TV5		Chiffres (18:05)	Cuisine / Vis.	Journal FR2	Envoyé spécial		Cinéma / LE DERNIER MOT (5) avec M. Schell	Journal / Revue	Visions	Contact (23:15)				TV5
YTV		Super Dave	Flintstones...	Beakman's...	Reboot	NBA: Inside...	Tarzan	Swiss Family	Neon Rider	Catwalk		Super Dave		YTV

SPECTACLES

Salles de répertoire

ADVENTURES OF PRISCILLA (THE),
QUEEN OF THE DESERT
Cinéma de Paris : 14 h 45.
AMERICAN GRAFFITI
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.

ANNA 6-18
Cinéma Parallèle : 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30.
BAGARREUR DE RUE (LE)
Paradis : 19 h 10.

BARAKA
Cinéma de Paris : 21 h 30.
CLOCHE (LA) ET L'IDIOT
Paradis : 19 h 15.

DREAM TOWER
Cinéma Parallèle : 19 h 30, 21 h 30.
FILLE DE DARTAGNAN (LA)
Paradis : 21 h 10.

HARLEM
Paradis : 21 h 15.
I DON'T WANT TO TALK ABOUT IT
Cinéma de Paris : 16 h 45, 19 h 15.

IMAX - IMAGINE (3D) ET À VOL D'OISEAU
Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 20 h 45.

IMAX - IMAGINE (3D) ET ON THE WING
Vieux-Port de Montréal : 11 h 45.

IMAX - PLANÈTE BLEUE ET VIVRE AU SOMMET
Vieux-Port de Montréal : 14 h 45, 16 h 45.

JUROR F.
Paradis : 21 h 30.

NAISSANCE DU CINÉMA
Cinéma québécois : 18 h 35.

PIGS IN A POLKA BAND CONCERT - CAT CONCERTO - SKELETON DANCE - THE MAGIC FLUXE - JOHANN MOUSE - RHAPSODY RABBIT - MR. STRAUSS TAKES A WALK - BATON BUNNY - MICKEY'S GRAND OPERA - HOLLYWOOD BOWL - THE CAT ABOVE AND THE MOUSE BELOW

Cinéma québécois : 20 h 35.
SUMMER OF '67
Cinéma Parallèle : 19 h 30, 21 h 30.

TERRES EN VUES
Cinéma ONF : 17 h 30, 19 h, 21 h.

VIOLON SUR LA TOILEUNE ARTISTE
Cinéma ONF : 18 h 45.

ZONE CRITIQUE

Paradis : 19 h.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Il Barbiere di Siviglia (Rossini). Opéra de Montréal. Russell Braun, baryton, Vivica Cenau, mezzo-soprano, Vito Martino, ténor, Peter Strummer, baryton, Claude Corbelli, basse, Daniel LeBlanc, mezzo-soprano, Gaëtan Labbé, baryton. Chœur de l'Opéra et Orchestre Métropolitain. Dir. Timothy Vernon : 20 h.

CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE
Natalie Chocques, fantaisiste. Bénéfice, Mison des Jeunes M.A.G.I. : 19 h 15.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR
Jennifer Rasor, soprano, et Derek Vaple-Schopfer, pianiste. Strauss, Grieg, Debussy, Martin Puccini : 20 h.

UNIVERSITÉ MCGILL (Redpath Hall)
Quatuor de saxophones Neilligan et Yoko Hirota, pianiste. Debussy, Hindemith, Carter : 20 h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

César et Drana, d'Isabelle Doré. Mise en scène d'Isabelle Villeneuve. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

NCT (Salle Fred-Barry, 4355 e., Ste-Catherine)
Pour l'amour de Marie Salat, texte de Régine Desforges, adapté par Luc Tremblay, Marie Lalonde et Diane Quinnet. Du mar. au sam., 20 h 30 : sam., 16 h.

ESPACE GO (4890, St-Laurent)
Le Triomphe de l'amour, de Marivaux. Mise en scène de Claude Poissant : 20 h.

ESPACE LA VEILLÉE (526-6583)
Le Petit Cirque de Barbarie, de Claude Palement. Présentation de la Compagnie de Théâtre Harpagon : 20 h.

THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (1030, St-Hubert)
L'école des Bouffons, de Michel de Ghelderode. Du mar. au sam., 20 h.

MCGILL PLAYERS' THEATRE (3480, McTavish)
Keep tightly closed in a cool dry place, de Megan Terry : 20 h.

MAISON THÉÂTRE (255 e., Ontario)
Les Mercenaires, de Pierre-Yves Bernard. Mise en scène de Luce Pelletier. Jeu., 20 h. (15 ans et plus)

THÉÂTRE BISCUIT (221 e., St-Paul)
L'oiseau d'or, de Vladimir Agéev. Sam., dim., 15 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Super Man (version française), de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

Appelle-moi, d'Elizabeth Bourget. Mise en scène de Jean-Stéphane Roy. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Gémelin)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la Comédie des animaux, d'Antonin Maillet. Mise en scène de Guillaume Poirier. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h 15, 21 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e

MONDE

La trêve bosniaque, désuète avant son échéance : Alain Juppé demande à l'ONU de « se réveiller »

d'après AFP et Reuter
NEW YORK

■ Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé a demandé hier à la communauté internationale de « se réveiller » pour arracher aux belligérants en Bosnie une prolongation de la trêve, qui expire dans moins de deux semaines.

Dans une conférence de presse au siège des Nations unies à New York, M. Juppé a renouvelé la menace d'un éventuel retrait du contingent français si certaines conditions — notamment la prorogation de l'accord de cessation des hostilités qui expire le 1^{er} mai — n'étaient pas remplies.

La France a pris une série d'initiatives, en particulier au Conseil de sécurité de l'ONU, où elle a présenté hier un projet de résolution visant à renforcer la sécurité des Casques bleus, à obtenir une prolongation de la trêve et à pousser les parties en conflit à retourner à la table de négociations, a indiqué M. Juppé.

« Nous n'avons pas cessé d'apporter des idées nouvelles, semaine après semaine, a-t-il dit.

« Nous essayons une fois de plus, par cette série d'initiatives aujourd'hui, de réveiller un petit peu l'endormissement de la communauté internationale qui s'achemine vers le 30 avril, sans rien faire. Nous essayons d'éviter le pire. »

Le ministre français, qui a rencontré à New York ses homologues américain, britannique et allemand, respectivement MM. Warren Christopher, Douglas Hurd et Klaus Kinkel, a déclaré espérer une adoption du projet de résolution français à l'ONU d'ici la fin de la semaine.

« Ce qu'il y a de plus important dans ce projet, c'est l'exigence qui serait formulée vis-à-vis des parties de proroger la cessation des hostilités avant le 30 avril. Si nous n'arrivons pas à obtenir cela, alors comment peut-on demander à un gouvernement de maintenir des troupes sur le terrain ? C'est cela notre logique », a affirmé M. Juppé.

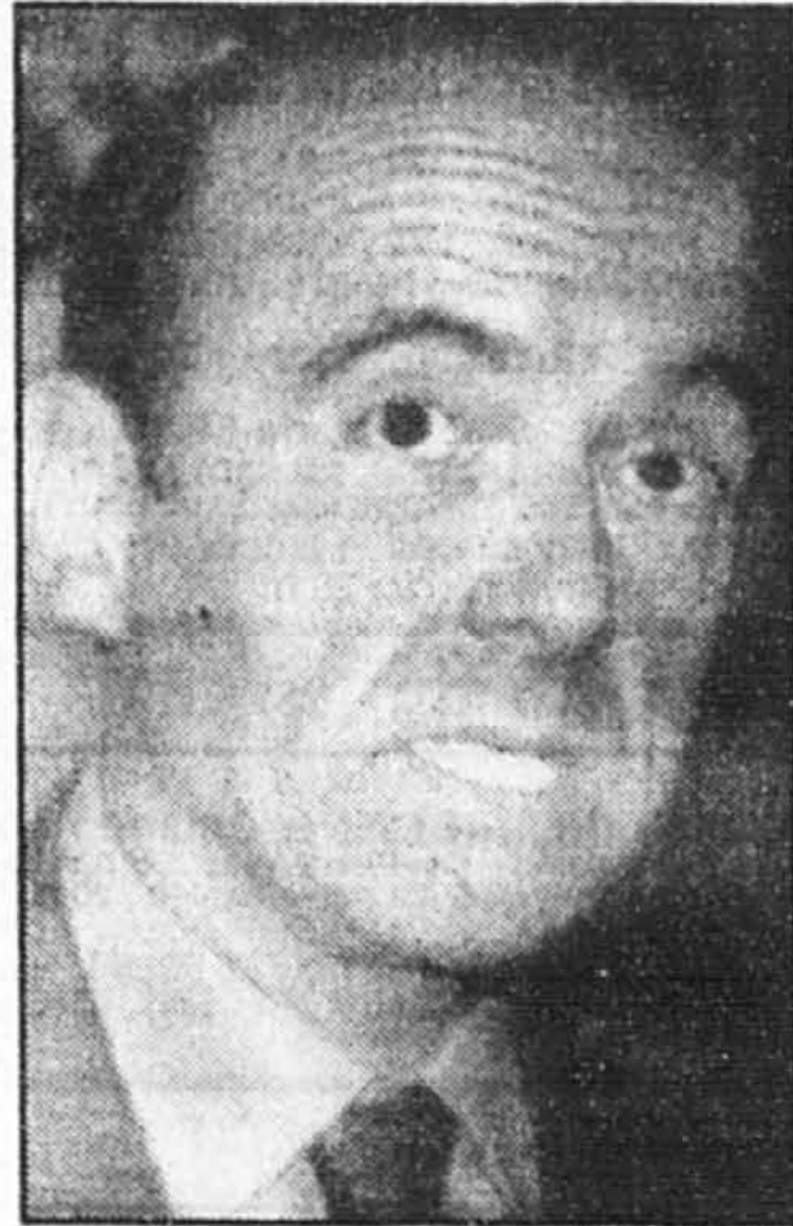
Ce n'est pas la première fois que la France, principal pourvoyeur de troupes à la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), brandit la menace d'un retrait. Cependant,

l'assassinat de deux soldats français en Bosnie, tués séparément vendredi et samedi derniers par des tireurs embusqués, a eu un fort impact en France, où des appels à un retrait ont été lancés, à moins d'une semaine du premier tour de l'élection présidentielle.

Le retrait « n'est qu'une hypothèse », a souligné M. Juppé, et « nous n'envisageons pas tout de suite qu'elle se concrétise ». Le ministre a estimé qu'il fallait « clarifier la situation » d'abord en renforçant la FORPRONU, éventuellement avec des équipements, ensuite en obtenant le respect et la prorogation du cessez-le-feu.

Jusqu'à présent, les grandes puissances n'ont pas réussi à s'entendre pour empêcher — y compris par la force — les violations en Bosnie des règles contenues dans d'innombrables résolutions de l'ONU. Cependant, depuis trois ans, la présence de la FORPRONU a permis de contenir les conflits de l'ex-Yougoslavie.

M. Juppé a laissé entendre que les pays du Groupe de contact (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie)



Alain Juppé est allé à New York hier faire part des griefs de la France à propos de la Bosnie.

n'étaient toujours pas sur la même longueur d'ondes à propos de la Bosnie. « S'il y avait une position commune — il faut dire les choses comme elles sont — entre les Américains, les

Russes et les Européens, une volonté vraiment commune, je suis sûr qu'on sortirait de ce conflit. »

L'émissaire spécial de l'ONU Yasushi Akashi, en visite en Croatie, a de son côté déclaré qu'en cas de nouveaux incidents, les pays membres de la mission de l'ONU en Bosnie pourraient devoir « réexaminer s'ils doivent poursuivre leur participation à la FORPRONU ».

Le chef des rebelles serbes, Radovan Karadzic, a menacé de lancer une vaste contre-offensive pour écraser l'armée régulière bosniaque et mettre un terme à trois ans de conflit. « Si les Musulmans veulent la guerre, ils auront la guerre jusqu'à la fin — jusqu'à leur défaite militaire totale », a-t-il dit.

Illustration de ces tensions, les Serbes, qui bloquent la reprise complète du trafic sur l'aéroport de Sarajevo, ont interdit lundi à l'ambassadeur américain de quitter la ville à bord d'un vol de la FORPRONU et l'ont contraint à partir par la route. Ils ont par ailleurs pilonné lundi soir au mortier la route du mont Igman qui domine Sarajevo et bombardé le quartier voisin de Hrasnica et hier celui de Butmir où trois personnes ont été blessées.

Moscou part en guerre contre le traité CFE

Agence France-Presse
MOSCOU

■ Moscou monte au créneau contre le traité CFE sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, en multipliant les déclarations, pas vraiment inédites, mais qui irritent les Occidentaux à moins d'un mois d'un sommet américano-russe difficile.

Hier, le porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Grigori Karassine a invoqué les « préoccupations et les contraintes de la Russie en matière de sécurité » pour défendre les propos tenus le week-end dernier par le ministre de la Défense russe, le général Pavel Gratchev, qui a plaidé à nouveau pour une révision du traité signé en 1990 à Paris.

Ce traité prévoit d'ici novembre 1995 pour les 30 pays signataires (les 16 de l'OTAN, les anciens membres du Pacte de Varsovie et les États issus de l'ex-URSS situés à l'ouest de l'Oural) une réduction substantielle du nombre de chars, véhicules blindés, pièces d'artillerie, avions de combat et hélicoptères à la disposition de leurs armées.

Au moment de la signature du traité, « la situation sur le flanc sud de la Russie (Caucase du Nord) était différente », avait expliqué le général Gratchev. Aujourd'hui, « la quantité d'armes et d'équipement militaire que le traité autorise pour la Russie est insuffisante. C'est pour cela que nos ministères de la Défense et des Affaires étrangères sont en train d'expliquer à nos partenaires l'importance de la révision » de ce document, avait-il ajouté.

Moscou conteste notamment depuis plusieurs mois le plafond de près de 600 chars fixé pour sa « sous-région nord-sud », la région militaire russe qui va de Saint-Petersbourg au Caucase, arguant essentiellement de l'instabilité du Caucase et du fait que le traité, signé avant l'effondrement de l'URSS, ne tient pas compte des réalités stratégiques des pays qui en sont issus et des nouveaux accords de coopération militaire au sein de la CEI.

La Russie fait ainsi état de besoins quatre fois supérieurs au plafond fixé, allant jusqu'à 2500 chars pour ce seul « flanc sud », souligne un expert occidental.

La question s'est faite plus délicate lorsque le Kremlin a commencé à lier verbalement la révision du traité CFE à l'élargissement de l'OTAN. Lors de la récente visite à Moscou du secrétaire américain à la Défense William Perry, M. Gratchev avait menacé de prendre des « contre-mesures », et notamment de geler l'application du traité CFE, en cas d'élargissement de l'OTAN vers les pays d'Europe de l'Est.

« C'est la première fois que je vois les Russes lier le Partenariat pour la Paix et l'OTAN avec le traité CFE », notait début avril une spécialiste américaine du traité CFE à l'Association pour le contrôle des armements, Sarah Wolkstein.

A l'approche du sommet russo-américain du 10 mai, les Russes pourraient être tentés d'avoir à nouveau recours à cet argument. « Il n'est pas question d'un accord russe à l'élargissement de l'OTAN. Notre position est connue, nous sommes absolument contre », déclarait hier au cours d'un débat à la Douma Nikolai Spasski, responsable du département États-Unis au ministère russe des Affaires étrangères.

« Nous voulons mettre à profit le séjour à Moscou de Bill Clinton pour discuter de questions importantes, (...) en particulier sur la sécurité européenne : l'OTAN, l'OSCE, et surtout les relations de la Russie avec le nouvel OTAN », précisait ce responsable.

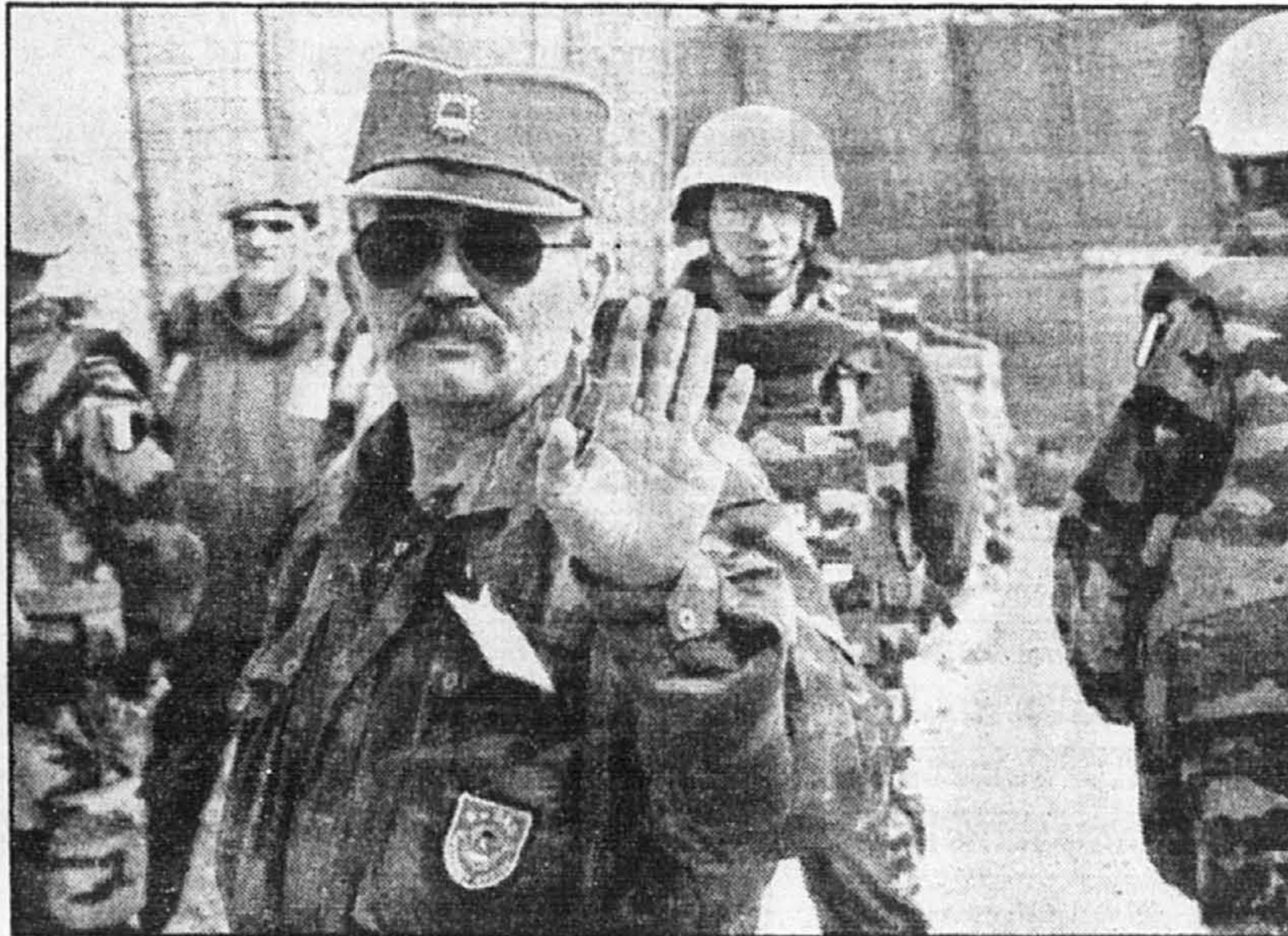
Mais la Russie souffle le froid et le chaud, et veut aussi éviter que les esprits ne s'enflamment alors que les Américains ont de leur côté monté en épingle l'affaire de la vente d'un réacteur nucléaire russe à l'Iran.

Moscou espère ainsi que les pays occidentaux « accueilleront avec compréhension » sa position sur l'inadaptation à la situation politique actuelle du traité CFE sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, a souligné M. Karassine.

« Nous espérons que les États-Unis et nos autres partenaires accueilleront avec compréhension cette position et prendront en compte nos intérêts », a-t-il dit au cours d'un point de presse.



Ces deux femmes de Sarajevo sont revenues du marché au pas de course hier en empruntant la dangereuse allée dite des « tireurs embusqués ». Un Casque bleu français surveille les environs.



Ce soldat serbe bosniaque se sent parfaitement à l'aise pour donner des ordres à l'aéroport de Sarajevo, sous l'œil et à la barbe des forces de sécurité des Nations unies.

BOSNIE, AN IV

Sarajevo entre la peur et l'oubli

La Bosnie entame sa 4^e année de guerre ; le pluralisme, comme les nerfs, résiste mal à l'usure

VERONIQUE PASQUIER
collaboration spéciale
SARAJEVO

■ Le hall du Holiday Inn est désert. La Bosnie entame sa quatrième année de guerre sans témoins, sans issue, mais non sans crainte. Le pluralisme, comme les nerfs, résiste mal à l'usure.

Rarement anniversaire aura été moins célébré que le 5 avril en Bosnie. Comme beaucoup, Irena, comptable à Sarajevo, l'a découvert avec une apathie résignée devant la brève rétrospective et les gerbes officielles du téléjournal : elle entame sa quatrième année de guerre.

La quadragénaire a derrière elle une fuite sans bagage, une famille éclatée, la blessure d'un obus. Sans mentionner la peur, la faim et le froid dans les logis que lui ont cédés des amis partis au loin. Son horizon est incertain. La rumeur annonce la reprise prochaine des combats autour de la capitale impatiente de briser le siège des Serbes de Radovan Karadzic, et déjà la tension monte. Au bureau, les « selam alejkum » — salut de paix d'origine arabe — de la nouvelle nomenklatura musulmane inquiètent l'employée croate pour son futur et celui de la Bosnie pluriethnique.

Reste le présent, le cessez-le-feu de la Saint-Sylvestre qui devrait officiellement durer jusqu'au 1^{er} mai malgré un regain

d'obus meurtriers. « Depuis janvier, c'est le luxe », s'écrit Irena. Un quota mensuel de 150 kilowatts permet aux ménages de s'éclairer. L'eau de réserve encombre toujours les baignoires mais elle arrive quotidiennement au robinet durant une heure. Le gaz tempère les maisons un jour sur deux.

Par moment, Sarajevo retrouve au soleil un peu de douceur de vivre. Évitant les « snipers » qui se réveillent, fauchant civils et Casques bleus, la foule semée de jeunes élégantes déambule au centre. Taxis, fleuriste, affiches de cinéma, épiceries, floraison de pizzerias et de cafés où se déguste, à la turque, l'élisir local : la capitale renoue avec un semblant de normalité.

La nourriture abonde, les prix ont chuté. « Deux marks les patates, 15 le café qui en coûtait 150, ce n'est pas cher ! », s'exclame un militaire sans solde en évoquant avec réticence l'époque où la capture d'un pigeon augurait un festin royal. Il complète les haricots secs de l'aide humanitaire par les devises reçues de parents à l'étranger.

D'autres trafiquent à petite et large échelle. Ceux qui approvisionnent la ville louent pour une fortune le tunnel militaire sous l'aéroport. Mais, brièvement ouvert en février, le chemin reliant Sarajevo à l'extérieur via le Mont Igman est à nouveau sous le feu serbe. Un plateau d'œufs

coûte déjà 50 p. cent de plus. Prudente, la ville jardine ses pelouses. Le tram ne dessert que les tronçons à l'abri des « snipers ». Chacun respecte frileusement le couvre-feu de 22 heures.

« Sarajevo est un théâtre. Les gens soignent leur apparence. Mais, en coulisse, neuf personnes sur dix sont perturbées, et 20 ou 30 p. cent auront besoin de soin », note le psychiatre Ismet Ceric. Plus d'un citadin avoue trembler désormais au moindre bombardement. « Nous sommes prisonniers de cette ville. Et le pire, c'est qu'il n'y a pas d'espoir », conclut un médecin isolé des siens.

Les Serbes de Radovan Karadzic refusent toujours le plan de paix qui les oblige à refluer sur 49 p. cent du territoire et brandissent la menace d'une offensive générale ; la diplomatie internationale est dans l'impasse. « Nous devons choisir entre deux maux : la guerre ou le cessez-le-feu qui maintient l'occupation de la Bosnie », déplore, fatigué, le sociologue et représentant croate à la Présidence collective Ivo Komsic.

Le gouvernement l'a dit et répété : il s'oppose à la prolongation de la trêve que les médiateurs le pressent d'accepter faute de mieux. Les soldats en treillis neuf défilent fièrement dans la capitale ; la télé d'État célèbre cette armée qui s'équipe et s'organise. Les dernières victoires de

Bosnie centrale militent pour l'option militaire.

« Il y a trois ans, nous étions naïfs. Nous pensions que la reconnaissance internationale nous mettrait sous le parapluie des institutions mondiales. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes », déclare le rédacteur en chef d'Oslobodjenje Zlatko Dizdarevic.

L'éditorialiste le sait : si le fondamentalisme n'a « aucune base historique en Bosnie », la guerre accentuera le pouvoir déjà fort du SDA, parti musulman dont l'aile radicale mène la vie dure au premier ministre modéré Haris Silajdzic. Elle l'attaque jusqu'à la télé officielle, place ses hommes. Enes Karic, professeur de théologie, dirige le ministère de la Culture et de l'Éducation. Mais les défiances extérieures, le peu de succès de l'arabe et du Coran introduits à titre facultatif au degré primaire l'incitent à la modestie. « Nous ne pouvons être l'Israël musulman d'Europe. »

Le récent discours d'Alija Izetbegovic en faveur du pluralisme rassure les uns mais laisse les autres sceptiques. « Il n'a pas encore décidé s'il est le président des Bosniaques ou des Musulmans », craint le philosophe monténégrin Gajo Sekulic. Une chose lui semble certaine : la guerre tuera le multiculturalisme. « L'idée de Radovan Karadzic peu à peu se réalise », confirme Ivo Komsic.

Depuis un an, le tiers des 30 000 Croates de Sarajevo sont partis. Et, selon la boutade, le mieux placé de ceux qui restent dirige les pompes funèbres.

Mirko Pejanovic, membre serbe de la Présidence collective, favorise donc la solution politique. Son Comité civique — qui entend représenter 150 000 à 200 000 Serbes fidèles au gouvernement bosniaque et un demi-million de réfugiés, davantage que les séparatistes — vient d'être reçu pour la première fois à Belgrade. Il espère encore isoler Radovan Karadzic. C'est vrai, Mirko Pejanovic a « ouvert la question » de l'islam dans les institutions en protestant contre sa présence à l'armée. Mais il attribue d'abord l'exode des siens à l'isolement ou au manque de perspective commune à tous.

S'ils partent aussi, ce sont les Musulmans qui paraissent le moins affectés. Le fringant capitaine Sanjin attend son troisième enfant. Dzenana, la voisine, tient à Sarajevo. Loin de la cave où elle a passé neuf mois, sa petite Azra regarde la TV : cinq chaînes, dont une musulmane, deux serbes et le Studio 99 qui démarre sous l'aile de l'UNESCO. « Parfois, ma fille dit qu'elle voudrait vivre en Amérique. Je lui réponds que tout finira par s'arranger. Nous aussi nous serons un jour comme les gens de la télé. »

VERONIQUE PASQUIER
collaboration spéciale
SARAJEVO

■ Fleuron de la défense bosniaque à ses débuts, le général brigadier serbe Jovan Divjak croit aujourd'hui plus à une issue politique qu'aux affrontements dont personne ne sortira vainqueur.

Le commandant en chef annonce une guerre de libération ? « L'armée s'est organisée et nous parlons de tactique offensive, admet l'officier. Mais l'armement nous manque pour renverser la situation. Nous avons pris Vlasica, quelques collines au centre de la Bosnie. Faute d'artillerie lourde et de tanks, nous n'irons pas plus loin. »

Le stratège jovial sait compter. Que sont 50 tanks bosniaques



Dans l'art de la guerre, beaucoup de temps est consacré à épier celui d'en face. Avant de tirer.

contre 400 chars serbes ? 400 pièces d'artillerie contre 1800, dont bon nombre toujours juchées sur les hauteurs de Sarajevo ? La faiblesse de Karadzic tient à la longueur du front — 1400 kilomètres — et à l'étroitesse de ses effectifs : 60 000 à 80 000 Serbes contre 200 000 Bosniaques. Malgré l'embargo de Belgrade, il reçoit du renfort nocturne via des pontons montés sur la Drina, assure Jovan Divjak. L'essence lui vient des Croates et de leurs Serbes. Même les Russes y mettraient du leur.

Et qui aide les Bosniaques ? Le général attribue peu d'épaisseur à l'alliance Zagreb-Sarajevo. Comme les analystes rappellent la dèche des Palestiniens, il minimise le soutien islamique. Contre l'évidence d'uniformes « made in USA », de vidéos re-

flétant un entraînement avec du matériel sophistiqué, d'avions espions sur une île de l'Adriatique, Jovan Divjak réduit l'assistance des Américains qui supportent la fragile Fédération croato-musulmane à des conseils. Des gros-porteurs déchargeant à Tuzla ? Voyons donc, un tank dépasse leur capacité !

Même la levée de l'embargo que fait miroiter la majorité républicaine du Congrès ne réjouit pas le général. « L'armement qu'il nous faut coûte très cher. Jamais les États-Unis ne le donneront. S'ils voulaient vraiment nous aider, les résolutions de l'ONU sur les enclaves protégées seraient appliquées avec fermeté, ce qui n'est pas le cas. Nous devons donc prendre leurs armes, fabriquer des fusils, quelques obus et nous battre seuls. »



L'EXPRESS INTERNATIONAL

ULSTER

Londres inflexible

■ Le gouvernement britannique a résisté hier aux appels répétés à une rencontre entre un ministre et le Sinn Féin (aile politique légale de l'IRA), indiquant que le Sinn Féin n'a toujours pas donné de « garanties suffisantes » sur la question du désarmement de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Le ministre britannique à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a révélé que Londres et le Sinn Féin avaient été « en communication au cours du week-end » pascal pour tenter de sortir de l'impasse, mais n'a pas révélé la teneur des contacts. Il a fustigé le Sinn Féin, qui a durci le ton ces derniers jours, assurant qu'il serait « fatal pour la démocratie » de céder à des gens « qui suggèrent que s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent autour de la table des négociations, les armes pourraient bien être réutilisées ». Par ailleurs, la police britannique a exposé hier des armes liées aux milices protestantes d'Ulster, saisies dans le nord de l'Angleterre.

d'après AFP

ANGOLA

Savimbi sort du maquis

■ Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA (opposition armée au régime de Luanda) a choisi Gbadolite au Zaïre, village natal du président zairois Mobutu Sese Seko, pour sortir officiellement du maquis vendredi dernier avec l'intention proclamée de rencontrer avant le début du mois de mai son « frère », le président José Eduardo dos Santos. A 60 ans, le chef rebelle, qui est apparu aux journalistes en tenue civile, la démarche marquée par une forte claudication, n'a rien promis au-delà de la rencontre elle-même, dont la date et le lieu n'ont pas été révélés. Le face-à-face entre les deux ennemis d'une guerre de près de 20 ans est nécessaire car, a expliqué le représentant spécial de l'ONU en Angola, Alioune Blondin Beye, « le peuple ne croira jamais à la paix tant qu'ils ne les verront pas ensemble ». L'ONU souhaite que la rencontre aille « au-delà d'une poignée de mains » symbolique et ouvre la voie à une véritable réconciliation nationale.

d'après AFP

ÉGYPTÉ

Cinq dirigeants intégristes tués

■ Cinq dirigeants intégristes, dont le numéro un de l'organisation clandestine armée Jamaa islamiya dans la province de Minya, ont été tués hier dans cette région de Haute-Egypte après une bataille acharnée de six heures avec la police. Le chef militaire de la Jamaa à Minya, Béchir Mohamed Kamal, un pharmacien d'une trentaine d'années, était recherché depuis plusieurs mois par la police qui le considère comme la cheville ouvrière de cette organisation dans la région de Minya, devenue depuis l'automne dernier le nouveau fief de la Jamaa islamiya dont les militants ont été chassés de la région d'Assiout, plus au nord, par des opérations de la police. Ces victimes portaient à 745 le nombre des personnes tuées en Égypte dans des heurts entre intégristes et forces de l'ordre depuis mars 92.

d'après AFP

HAÏTI

Deuxième suspect arrêté

■ Un deuxième suspect a été arrêté lundi dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Mireille Durocher-Bertin, a annoncé hier à Port-au-Prince le porte-parole des Nations unies en Haïti, Eric Falt. Gérard Bénus, 31 ans, a été interpellé à son domicile de Piétonville au cours d'une opération conjointe menée par la police intérimaire haïtienne, la sûreté fédérale américaine (FBI) et les composantes policières et militaires de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA). Vendredi, Claudy Lacroix avait déjà été arrêté dans le cadre de l'enquête à laquelle participe une équipe d'une quinzaine de personnes du FBI. M. Falt a par ailleurs souligné une légère diminution de la violence, notant que 20 personnes avaient été tuées en Haïti lors d'agressions armées au cours de la première quinzaine d'avril (contre 29 pour les 15 premiers jours du mois de mars).

d'après AFP

LIBERIA

62 personnes massacrées

■ 62 personnes, majoritairement des femmes et des enfants, ont été massacrées à la machette, le 9 avril dans le village libérien de Yosi (sud du pays), a annoncé hier à Genève un porte-parole de l'UNICEF, qui s'est référé à une source médicale et aux témoignages de survivants. Les tués sont presque exclusivement des femmes et des enfants, a indiqué Damien Personnaz, porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Les blessés dont le nombre n'a pas été immédiatement communiqué ont été accueillis dans les hôpitaux de Buchanan à 45 minutes au sud de Yosi et certains ont été transportés par hélicoptère à Monrovia, la capitale.

d'après AFP

Kigali commence à fermer les camps de Hutus

Plus de 120 000 Hutus fuient Kibeho à l'arrivée de l'armée rwandaise

d'après AFP et Reuter

KIGALI

L'armée rwandaise a pris position hier dans le camp de déplacés hutus de Kibeho (sud-ouest du Rwanda (ancienne « zone Turquoise ») après que le gouvernement de Kigali eut décidé de fermer « le plus rapidement possible » les derniers de ces camps, qui abritaient encore de 100 000 à 200 000 personnes, a-t-on appris de sources concordantes.

Les soldats de l'armée patriotique rwandaise (APR), pour la plupart des Tutsis, ont entrepris de fouiller le camp, où ils soupçonnent certains Hutus « déplacés » de cacher des armes, mais « il n'y a eu ni violences, ni panique », a indiqué le capitaine Kent Page, porte-parole de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

Selon Ray Wilkinson, porte-parole à Nairobi du Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), des coups de feu ont cependant été tirés et la quasi-totalité des occupants du camp, soit 130 000 à 160 000 person-

nes, ont quitté leurs huttes dans un moment de panique. La bousculade a causé la mort de huit réfugiés, a déclaré Shaharyar Khan, émissaire des Nations unies au Rwanda.

Un correspondant de Reuter qui a survolé le camp à bord d'un hélicoptère de l'ONU a vu une case sur cinq en feu ou saccagée. Il a précisé que quatre des cinq collines sur lesquelles le camp s'étend avaient été totalement désertées par leurs habitants, qui fuyaient, balluchon sur l'épaule, en direction d'une église. M. Wilkinson ne savait pas si ces gens comptaient prendre le chemin de l'exil, au Zaïre, au Burundi ou en Tanzanie, regagner leurs villages ou rester dans le camp.

L'agence burundaise de presse (ABP) a rapporté hier qu'au moins 3000 déplacés rwandais avaient franchi ces derniers jours la frontière avec le Burundi pour se réfugier à Muyinga, province où se trouvent déjà plusieurs dizaines de milliers de réfugiés.

Selon le ministre rwandais de la Réhabilitation et de la réinsertion sociale, Jacques Bihozagara, interrogé par l'AFP, le gouvernement a conclu la se-

maine dernière avec l'ensemble des agences humanitaires et organismes spécialisés de l'ONU « une sorte de compromis » en vue de la fermeture, « le plus rapidement possible », des camps de déplacés. Ces camps avaient été créés l'année dernière pendant l'intervention militaire humanitaire française « Turquoise » dans le sud-ouest du Rwanda.

M. Bihozagara a rappelé que ces camps avaient abrité « jusqu'à 2 millions et demi de personnes », pour la plupart des Hutus, qui fuyaient les représailles de l'APR (armée du Front patriotique rwandais, l'ancien mouvement de rébellion tutsi) après des massacres qui avaient fait au moins 500 000 morts, pour la plupart tutsis et opposants hutus.

Le gouvernement rwandais mis en place en juillet dernier, au sein duquel le FPR est le parti le plus fort, a toujours souhaité fermer ces camps qui, affirme-t-il, abritaient des criminels et d'anciens miliciens décidés à mener des opérations de guérilla.

Plusieurs camps, dans les préfectures de Kibuyé et Cyangugu, avaient été

fermés en fin d'année, provoquant l'exode de milliers d'occupants, qui avaient rejoint les camps de réfugiés installés dans l'est du Zaïre, en particulier à Bukavu. Au total, plus de deux millions de Rwandais ont quitté leur pays.

Les autorités rwandaises avaient alors fixé à fin décembre 1994 la date limite pour la fermeture des camps, mais avait accepté, à la demande notamment de la MINUAR, de ne plus poser d'ultimatum et de ne pas recourir à la force. Nombre de déplacés sont innocents, a admis le gouvernement, mais ils refusent de rentrer dans leurs villages, de peur d'être arrêtés ou tués.

Le major Wilson Rutayisire, porte-parole du gouvernement, a affirmé que de nombreux miliciens hutus étaient actifs au camp de Kibeho et que, il y a deux jours, ils en étaient brièvement sortis, tuant deux personnes.

Mais un responsable de l'ONU a déclaré pour sa part sous le couvert de l'anonymat que l'opération de mardi constituait une « manœuvre d'intimidation pour contraindre les réfugiés à rentrer chez eux » contre leur gré.

En avance dans les sondages, Jacques Chirac se permet de critiquer la Banque de France et le franc s'en ressent

d'après AFP

PARIS

À cinq jours du premier tour de scrutin, la politique monétaire de la France a fait irruption dans la campagne électorale, avec des déclarations du favori des sondages Jacques Chirac qui, paraissant remettre en cause l'indépendance de la Banque de France, ont fait chuter le franc sur les marchés de change européens.

Tenant de rectifier le tir, M. Chirac s'est aussitôt prononcé en soirée pour un « franc fort » et pour une « remise en ordre » des finances publiques permettant une baisse des taux d'intérêts. Il a cependant réaffirmé qu'il « n'appartient pas à la Banque de France de déterminer ce que doit être la politique des salaires ».

Au gouverneur de la banque centrale française Jean-Claude Trichet, qui craint que la multiplicité des promesses électorales ne mettent à mal la monnaie, le maire de Paris avait sévèrement répliqué la semaine dernière : « (M. Trichet) n'est pas là pour indiquer au gouvernement la politique qu'il doit mener sur le plan économique, pas plus que pour dire aux partenaires sociaux ce qu'ils doivent faire ».

Hier, le franc français a perdu plus de 3 centimes face au deutschemark, par rapport à jeudi dernier.

Selon un analyste du Crédit suisse à Zurich, la déclaration de M. Chirac « donne l'impression qu' (il) va tenter de mettre la main sur la Banque de France s'il est élu ».

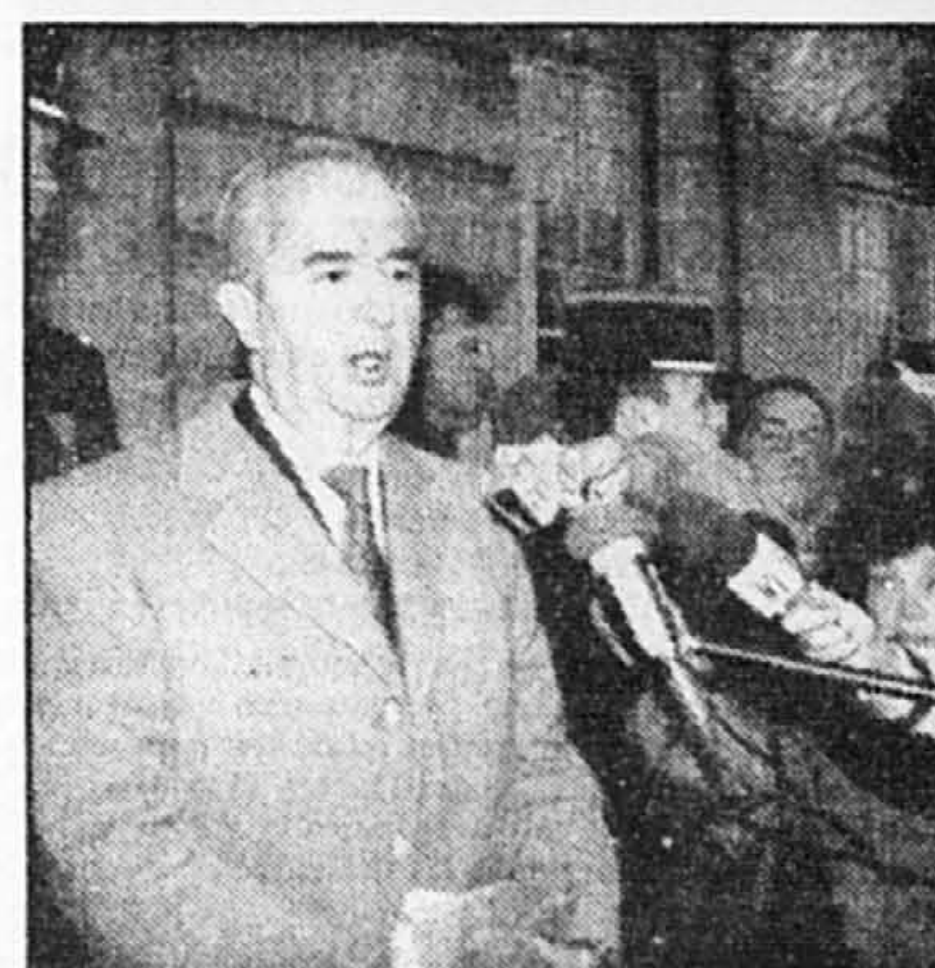
« Jacques Chirac a tort. (...) Le gouverneur est tout à fait dans son rôle. Je pense qu'il a raison », avait déclaré de son côté lundi soir le premier ministre Edouard Balladur, son rival au sein du camp gaulliste, sur Europe 1.

Dans une interview au *Monde*, le premier ministre a continué de pilonner sans jamais le nommer, la « démagogie », le « laisser-aller », « l'irresponsabilité » et la « facilité » du programme économique et social de son ancien ami politique, M. Chirac, qui « risque de faire disparaître la croissance retrouvée ».

Voulant se profiler comme le plus européen des trois principaux candidats, il a affirmé qu'il n'était pas « impossible » de tenir la date de 1997 pour la monnaie unique, alors que le candidat socialiste Lionel Jospin et M. Chirac retiennent la deuxième date possible, 1999.

Hier matin, l'entourage de M. Chirac est revenu à la charge contre M. Trichet, en demandant qu'on ne prenne pas le franc en « otage ».

L'indépendance de la banque centrale, instaurée en France en 1994 pour satisfaire au traité de Maastricht, avait



La campagne électorale bat son plein en France à l'approche du premier tour des présidentielles. En haut à gauche, le candidat conservateur Philippe de Villiers est allé hier saluer des pêcheurs normands, pendant que le favori des sondages, le maire de Paris Jacques Chirac, visitait une usine de chaussures. En bas à gauche, le premier ministre Édouard Balladur s'expliquait devant la presse sur la politique française en Bosnie pendant que le candidat socialiste Lionel Jospin se présentait à un meeting à Torcy, dans l'est de la France.

suscité l'opposition de nombreux responsables du mouvement gaulliste.

Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, un des principaux soutiens de M. Chirac et opposant déclaré au traité d'union européenne, a paru vouloir calmer le jeu hier matin, assurant qu'on ne « reviendra pas sur l'indépendance de la Banque de France ».

Mais il a estimé qu'il faudra « bien faire la part des responsabilités qui reviennent aux uns et aux autres ».

« Cela sera un des enjeux majeurs des discussions sur les réformes institutionnelles que nous aurons en 1996 au niveau européen », a-t-il souligné.

M. Séguin sait que cette question préoccupe de nombreux responsables français, y compris dans les milieux les plus pro-européens.

À la mi-janvier, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing avait avancé l'idée de la création d'un « conseil politique de l'union monétaire », devant lequel les dirigeants de la banque cen-

trale européenne viendraient exposer leurs objectifs.

Allant dans le même sens, l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, président du comité de soutien de M. Jospin, avait admis dans une interview au *Journal du dimanche* : « Il faut une sorte de gouvernement (le conseil européen) pour équilibrer le pouvoir monétaire et décider politiquement des finalités sociales — et pas seulement économiques — du développement. »

► REPÈRES □ Gaza

Un État pour retarder l'autonomie en Cisjordanie

LUC DE BAROCHÉZ

de l'Agence France-Presse

JÉRUSALEM

■ Israël remet sur la table l'idée d'un État palestinien à Gaza, malgré son rejet par les Palestiniens qui n'y voient qu'une manœuvre dilatoire pour retarder l'autonomie en Cisjordanie occupée.

Certains responsables israéliens conviennent que l'idée est surtout destinée à barrer la route à l'extension de l'autonomie en Cisjordanie, contre laquelle Israël fait valoir d'insurmontables problèmes de sécurité.

Le premier ministre Yitzhak Rabin répète depuis plusieurs jours qu'il envisagerait favorablement un État palestinien limité à la bande de Gaza, à condition que le projet soit soutenu par les Palestiniens. « Si c'était une pro-

position palestinienne, il y aurait matière à discuter », a déclaré M. Rabin qui a toujours été opposé à la création d'un État palestinien.

Mais les Palestiniens ont dédaigné ce ballon d'essai, déjà lancé en février, puis début avril, par le ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès.

Pour le chef de l'OLP Yasser Arafat, le seul projet acceptable porte sur un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza avec Jérusalem-Est pour capitale, a rappelé son porte-parole Nabil Abou Roudaina.

« L'Égypte nous avait déjà proposé il y a 20 ans un État à Gaza. Nous avions refusé. Aujourd'hui, c'est pareil », a déclaré à l'AFP Abou Roudaina.

« Les Israéliens veulent retarder l'application de l'accord d'autonomie (à la Cis-

jordanie). Ils cherchent à se dérober », a-t-il dit.

Les Palestiniens s'appuient sur la Déclaration de principes sur l'autonomie, signée en 1993, qui stipule qu'Israël et l'OLP « considèrent la Cisjordanie et Gaza comme une unité territoriale ».

Un État à Gaza ?

Un État à Gaza supposerait le démantèlement, réclamé par l'OLP, des colonies juives de ce territoire. Mais M. Rabin qui y voit une concession — l'élimination des colonies n'est pas prévue par l'accord d'autonomie —, estime que les Palestiniens devraient de leur côté accepter de retarder l'extension de l'accord à la Cisjordanie.

« La proposition est que si les Palestiniens mettent sous le boisseau leurs revendications en Cisjordanie, Israël

est prêt à leur accorder un État à Gaza », a indiqué à l'AFP un haut responsable israélien.

Du point de vue israélien, l'idée présente trois avantages, a souligné un proche de M. Rabin, parlant sous couvert de l'anonymat.

D'abord, a-t-il déclaré à l'AFP, « il est plus facile pour les Israéliens d'envisager l'idée d'un État palestinien à Gaza plutôt qu'en Cisjordanie », où vivent 130 000 colons juifs contre moins de 5000 à Gaza.

Ensuite, « cela permettrait de discuter plus calmement de la Cisjordanie. Nous n'aurions plus le couteau sous la gorge, surtout pour trouver des réponses aux questions de sécurité ».

Israël s'est engagé à essayer de conclure avant le 1^{er} juillet un accord avec l'OLP sur

un redéploiement de l'armée d'occupation hors des centres urbains de Cisjordanie, précédant la tenue d'élections palestiniennes.

Mais l'État israélien affirme dans le même temps que tout redéploiement militaire est subordonné aux efforts de M. Arafat pour prévenir les attentats anti-israéliens. M. Rabin affirme que ces efforts restent insuffisants.

Enfin, le projet d'État à Gaza permettrait de garder ouverte « l'option jordanienne » que certains dirigeants israéliens n'ont toujours pas abandonnée en ce qui concerne la Cisjordanie, a indiqué le proche de M. Rabin. « Nous pourrions toujours envisager la possibilité d'une confédération entre la Cisjordanie et la Jordanie », a-t-il dit.

PHOTOS AP, AFP et Reuter

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
DYNA-PRO INC.

J. Lukca & Associés Inc., en sa qualité de syndic à la faillite de Dyna-Pro Inc., offre par la présente de vendre par soumission pour l'achat "en bloc" ou "en lots séparés", tous ses droits, titres et intérêts des actifs ci-après décrits :

- Lot 1** Présentoirs de boutiques
- étagères, tablettes, comptoirs de caisse, etc.
- Lot 2** Présentoirs de boutiques
- étagères, tablettes, comptoirs de caisse, etc.
- Lot 3** Équipements informatiques
- ordinateurs Macintosh, Wise, et Ikegima, traceur Ioline, digitaliseur Accugrid, etc.
- Lot 4** Matériel roulant
- Jeep Cherokee Limited 1989

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Des soumissions scellées portant la mention "SOUMISSIONS - DYNA-PRO INC." seront reçues au bureau du syndic "J. Lukca & Associés Inc.", 750, boul. Marcel-Laurin, bureau 390, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M4, jusqu'au mercredi le 26 avril 1995, à 10 h 00 a.m.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de "J. Lukca & Associés Inc. - en fiducie", représentant 25 % du montant de la soumission, à titre de dépôt.

L'ouverture des soumissions se fera en présence des inspecteurs.

INSPECTION DES ACTIFS

Les personnes intéressées pourront inspecter les actifs vendredi le 21 avril 1995 au 117, rue St-Charles-Ouest, Longueuil (Québec), de 11 h à 16 h. Un cahier d'information sera disponible. Pour de plus amples renseignements vous pouvez communiquer avec M. Pierre McNicoll au (514) 747-5181.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Les conditions de vente décrites au paragraphe 114(8) des Règles sur la faillite et l'insolvabilité s'applique à cette vente, sous réserve des additions, modifications et omissions de la totalité ou d'une partie des conditions telles que rédigées par le syndic.

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des actifs pourra être obtenu lors de l'inspection ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il incombe aux soumissionnaires d'en obtenir copie.

Daté ce 18e jour d'avril 1995.

John J. Lukca, CA, CIP
Syndic désigné



750, boul. Marcel-Laurin, bureau 390,
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M4
Téléphone : (514) 747-5181,
télécopieur : (514) 747-7535

Affilié à Grou, La Salle + Associés

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION
À HULL

Chantier n°2 : Casino de l'Outaouais

LOT n°18 (2-14300-02) : Ascenseurs et escalateurs

Chantier n°4 : Casino de l'Outaouais

LOT n°21 (4-03100-01) : Coffrage et mise en place du béton, stationnement.

LOT n°22 (4-03200-01) : Fourniture et installation de l'acier d'armature, stationnement.

Garantie de soumission : cautionnement de 10 % de la valeur de la soumission pour le lot n°18 (2-14300-02), le lot n°21 (4-03100-01) et le lot n°22 (4-03200-01).

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 avril 1995 à partir de 15 h 00, par remise d'un montant non remboursable de 20 \$ pour le lot n°18 et 50 \$ chacun pour les lots n°21 et 22 toutes taxes incluses, **uniquement par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de Casiloc inc., filiale de Loto-Québec. (L'ARGENT COMPTANT NE SERA PAS ACCEPTÉ).**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Casiloc inc. au 490, boul. St-Joseph, 3e étage, Hull (Québec) J8Y 3Y7 Téléphone: (819) 773-3060 ou 1 (800) 749-1884. Prière de téléphoner avant d'effectuer la cueillette du document.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de Casiloc inc., filiale de Loto-Québec.

Casiloc inc. se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception
des soumissions :
le 3 mai 1995 à 15 h 00

J.-C. Champagne, ing., arch.
Directeur de la construction



Filiale de Loto-Québec

AVIS DE QUALITÉ

50¹⁹⁹⁵

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le Curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées :

1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamé :

Nom	Domicile	Date du décès
WINNELL, Clémentine	4655, Euclide Brien, #108, Montréal	1995-02-07

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé :

Nom	Domicile	Date du décès
AUDET, Roland	5385, De La Serenade, #2, Charny	1995-01-29
CROTEAU, Gilbert	850, De Beaujeu, Québec	1994-07-05
DIFLORIO, Joseph (Cott Beverage)	180, Amherst, Beaconsfield	1994-07-05
DIGNARD, Roger	635, 4e Avenue, Verdun	1993-02-16
GROLEAU/LAPORTE, Louis-P./Rod.	8310, Clark et 5457, Grove Hill, Montréal	—
JETTE, Antoine	Inconnu	1991-12-31
LALLI, Florindo (Succ. Lucy Lalli)	1045 E. Beacon, Ahmabra, Californie	—
LOUSKI, Maurice (Société d'ingénierie)	Cartier Ltée	—
PAQUETTE, Adrien	420, Charest Est, #607, Québec	1994-11-13
ROBITAILLE, Marc	12, Eastwood Place, #7, Vanier, Ontario	—
SILBERT, Nelly	5460, Sunnybrook, #303, Côte St-Luc	1995-02-09
WILLIAMSON, James Clifford	3644, Du Musée, #81, Montréal	1995-02-02

3° Successions non réclamées de personnes inaptes représentées par le Curateur public :

Nom	Domicile	Date du décès
BEATTIE, Douglas Emery	Inconnu	1993-06-06

4° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes :

Nom	Domicile	Date du décès
AIRPAK LIMITEE	STORE RIDGE ESTATE LTD.	TAPIS MILTON INC.

5° Sommes non réclamées, depuis plus d'un an, par les bénéficiaires ou leurs héritiers dans les caisses des bénéficiaires des établissements de santé ci-dessous :

CENTRE HOSPITALIER SOINS LONGUE DURÉE BIEMMANS
CENTRE HOSPITALIER SOINS LONGUE DURÉE MONTREAL
CENTRE HOSPITALIER STE-THERÈSE DES SHAWINIGAN
CENTRE D'ACCUEIL FOYER SOLEIL
HOPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS

6° Successions non réclamées :

Nom	Domicile	Date du décès
ADAM, Luc	1160, Conseil, Sherbrooke	1994-11-11
ALFIERI (BISSONNETTE), Jeanne	404, Bernard, Magog	1994-12-07
ASSELIN, Marie	982, De L'Eglise, St-Jean Chrysostome	1994-02-21
AUBRY, Jean-Guy	3555, Boul. Tracy, Laval	1994-10-31
BLAY, Richard	43, Plateau Belmont, Repentigny	1994-05-01
BOILEY, Roland	4009 A, Boul. Harvey, Jonquière	1994-06-11
BOLDUC, Roland	5025, 5e Avenue, #316, Charlesbourg	1994-08-12
BASSARD, Germain	1180, Rang St-Félix, Notre-Dame Mont-Carmel	1994-12-08
BUREAU, Marc	1029, St-Hubert, Montréal	1994-12-07
CARLE, Lucien	6039 B, Boul. Rosemont, Montréal	1994-08-01
CARRIER, Roland	105, Hermine, #517, Québec	1994-07-27
CHABOT, Claude	165, De La Gauchetière Ouest, #408, Montréal	1994-08-07
LAFRANCOISE, Robert	4155, 6e Avenue Est, #402, Charlesbourg	1994-08-14
DAVID, Denis	8431, LaSalle, Ville LaSalle	1994-11-26
DELANAY, Gregory Francis	194, Philippe, Rosemère	1994-09-08
DEMERS, Michel	389 A, Principale, C.P. 265, Eastman	1994-09-18
DEMERS, Rita	645, Place Thérèse, #302, Terrebonne	1994-09-22
DESROCHERS, A./GAUVIN, A.	26, Place Joe Hébert, Sept-Îles	1994-08-13
DORÉ, Alain	126, Laval, Laval-des-Rapides	1993-03-08
DUBÉ, Pierre	287, 27e Avenue, St-Marthe sur le Lac	1993-05-15
FOURNIER, Bernadette	54, De la Promenade, St-Sauveur des Monts	1994-07-18
GAGNON, Lenda	3151, Du Royaume, Jonquière	1994-08-19
GAGNON, Michel	129, 57e Avenue, St-Eustache	1994-08-06
GENÈREUX, Arnold	735, Jacques-Cartier Ouest, Longueuil	1994-07-26
GRENIER, Francine	162, De la Carrière, DuBuisson	1993-02-13
HEBERT, Lucie	191, 9e Avenue, LaSalle	1994-10-03
LAFLAURE, Stéphane	24, Des Hironnelles, Morin-Heights	1994-03-11
LAFFRENIÈRE, Daniel	765, Wilfrid Hamel, #214, Québec	1994-09-21
LAFFRENIÈRE, Yvan	24, Principale, St-Elie de Caxton	1994-08-23
LAFRANCOISE, Gilles	214, des Cèdres, Ste-Anne des Plaines	1994-10-21
LAFRANCOISE, Yvan	1857, LaSalle, Ancienne-Lorette	1994-11-25
LAMBORRELLE, Anne	50, St-Cyrille, Outremont	1994-02-28
LEMIEUX, André	17641, St-Luc, St-Jovier	1994-12-26
MARCOTTE, Eric	317, Jacques-Cartier, Donnacona	1994-11-20
MITCHELL, Lawrence Everett	165, Froisher Drive, Pointe-Clair	1994-10-07
SMALL, Ross	625, 6e Avenue, Verdun	1994-09-06
ST-MARTIN, André	2526, Jean-Talon Est, #6, Montréal	1994-04-30
ST-PIERRE, Serge	951, Fabre, Sherbrooke	1994-08-25
TREMBLAY, Jean Benoit (Jeannot)	1055, St-Laurent, St-Siméon, Cte Charlevoix	1994-09-03

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 6 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion pour les paragraphes 1 à 5 et dans les dix ans de la date du décès pour le paragraphe 6.



Le
Curateur public
du Québec

Direction des biens délaissés
600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél. : 1-514-873-4074
1-800-363-9020

DEMANDE DE SOUMISSIONS
La ville de Saint-Hubert demande des soumissions pour :RÈGLEMENT 1108-94,
CESSION INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
BASE MILITAIRE, PHASE 1

Longueur approximative: (Travaux exécutés dans les rues existantes)

Egout sanitaire, 200 mm à 600 mm — 2 100 m lin.
Egout pluvial, 300 mm à 1 350 mm — 2 850 m lin.
Aqueduc, 150 mm à 350 mm — 2 550 m lin.
Bordure de béton — 700 m lin.
Trottoir de béton — 1 000 m lin.
Pavage — 22 000 m car.
Station de pompage sanitaire — 1 unité

1—Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit être sous pli cacheté, porter le titre ci-haut mentionné, et se trouver physiquement entre les mains du greffier ou de son représentant, à son bureau, 1er étage, 5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert, le jeudi 11 mai 1995 avant l'heure de 15 h indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du greffier. Les soumissions reçues dans les délais requis seront ouvertes dans la salle du conseil.

2—Les documents de soumission obligatoires seront fournis, à compter du 20 avril 1995, EXCLUSIVEMENT PAR M. DENIS GÉLINAS, directeur des Services techniques, 5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert, moyennant la somme de cent cinquante dollars (150 \$), taxes incluses, payable comptant à la ville de Saint-Hubert et non remboursable.

3—Pour information: 445-7727

4—La ville de Saint-Hubert ne s'engage à accepter aucune soumission.

Saint-Hubert, le 18 avril 1995.

Le GREFFIER
Bernard Houle, o.m.a.



LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CECM

APPEL D'OFFRES

La CECM recevra à l'heure, date et lieu indiqués, des soumissions pour l'appel d'offres ci-dessous.

Ces soumissions doivent être scellées dans les enveloppes fournies à cet effet, puis remises de main à main à la réceptionniste au 1er étage de :

LA COMMISSION DES ÉCOLES
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
Bureau de planification et d'études
3700, rue Rachel Est, Montréal
Tél. : 596-6472

ÉCOLE ET DESCRIPTION	DÉPÔT POUR PLANS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE
ÉCOLE BARTHELEMY-VIMONT	25 \$	Judi 4 mai 1995
Réfection de toiture		15 heures

Les entrepreneurs peuvent se procurer, à l'adresse ci-haut, une série des plans, devis et autres documents de soumission, moyennant la somme indiquée à l'endroit du projet. Chaque dépôt est payable par chèque visé ou mandat bancaire fait à l'ordre de la CECM. Ils doivent accompagner leur soumission d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé de 10 % de leur soumission.

Le dépôt pour plans et devis sera remboursé à ceux qui auront présenté une soumission et qui auront retourné les plans et devis complets et en bon état, dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la date d'ouverture des soumissions; autrement ce dépôt sera retenu.

Pour tous les sous-traitants, le dépôt pour plans et devis n'est pas remboursable.

La CECM ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.



COMMISSION SCOLAIRE
DES CASCADES-L'ACHIGAN

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Mobilier et équipements
Pour meubler une école secondaire
343-009, à Ste-Julienne

PROPRIÉTAIRE:
Commission Scolaire des Cascades-
l'Achigan
3461, rue Queen
Rawdon (Québec) J0K 1S0
Tél.: (514) 834-2591
Téléc.: (514) 834-5495

OBTENTION DES DOCUMENTS:
Les cahiers de charges pour chacune des sections du projet sont disponibles. Veuillez communiquer avec Marie-Josée Brunet au Service des Ressources matérielles au numéro ci-haut mentionné.

Cahiers A: Mobilier scolaire et administratif
B: Mobilier métallique / bibliothèque
C: Équipement audio-visuel
D: Équipement d'éducation physique / musculation
E: Équipement de bureau
G: Matériel de géographie
H: Matériel d'histoire
M: Instruments de musique
T: Outillage
EL: Electro-ménagers
AR: Arts plastiques
EFA: Économie familiale — Alimentation / Couture
CAF: Cafétéria
LAB: Laboratoires de sciences

CAUTIONNEMENT:
Chèque visé ou un bon de garantie équivalant à au moins 5 % du montant total de la soumission.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Le 9 mai 1995 à 15 h à l'adresse du propriétaire ci-haut mentionnée.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Rawdon, le 13 avril 1995.
Johanne Paradis
Directrice générale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-014611-949

COUR SUPÉRIEURE

BANQUE DE MONTRÉAL

Partie requérante

c. 165015 CANADA INC.

Partie intimée

AVIS PUBLIC

VENTE D'UN IMMEUBLE PAR APPEL D'OFFRES
SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

AVIS VOUS EST DONNÉ que le soussigné demande par la présente DES APPELS D'OFFRES D'ACHATS POUR L'IMMEUBLE ci-après décrit qui sera vendu sous CONTRÔLE DE JUSTICE, à savoir:

DÉSIGNATION

Un emplacement connu et désigné comme étant les subdivisions numéros SOIXANTE ET UN et SOIXANTE-DEUX du lot originaire numéro SIX (8-61 et 62) au cadastre officiel du Village incorporé de Côte St-Louis, circonscription foncière de Montréal.

Avec la bâtie portant les numéros 5786, 5788 et 5790, avenue Christophe-Colomb, en la ville de Montréal, province de Québec, H2S 2G1 et 1080, boulevard Rosemont, en la ville de Montréal, province de Québec, H2S 2A1.

Les principales conditions s'appliquant à cette vente sont, notamment les suivantes:

1. Les soumissions devront être remises sous pli cacheté à l'attention de monsieur Claude Lessard de Services de Courtage Celico, au 1, Place Ville-Marie, bureau 3825, à Montréal, province de Québec, H3B 4M6. Toute enveloppe devra porter la mention "SOUMISSION: 165015 CANADA INC." et devra être reçue au moins dix (10) minutes avant l'heure d'ouverture des soumissions;
2. Seulement les locaux non loués pourront être visités et inspectés en présence d'un mandataire de Services de Courtage Celico, le mercredi 28 avril 1995, à 10h00;
3. L'ouverture des soumissions aura lieu le vendredi 5 mai 1995 à 15h00, au siège social de Services de Courtage Celico;
4. La mise à prix a été fixée par le tribunal à 632 000 \$;
5. Chaque soumission devra obligatoirement être accompagnée d'un chèque visé payable à l'ordre de "Services de Courtage Celico en fiducie" au montant de 31 600\$ représentant 5% de la mise à prix. Advenant le dépôt de deux (2) soumissions de même valeur, la personne désignée, pour faire la vente, acceptera la soumission qui aura été reçue la première;
6. Les chèques accompagnant les soumissions qui ne seront pas acceptées par la personne désignée pour faire la vente seront retournés aux soumissionnaires après l'ouverture des soumissions dans un délai raisonnable;
7. Celui dont la soumission sera acceptée devra payer comptant le solde du prix de vente plus toutes les taxes applicables ainsi que les droits de mutation, le cas échéant, dans un délai de vingt (20) jours à compter du moment où il aura été avisé que sa soumission a été acceptée par la personne désignée pour faire la vente, à défaut de quoi, le bien visé par sa soumission pourra à nouveau être mis en vente à la folle enchère aux mêmes conditions que la vente initiale. Dans un tel cas, le montant du chèque qui accompagnera la soumission dudit soumissionnaire sera conservé par la personne désignée pour faire la vente afin d'être distribué en même temps et de la même façon que le produit de la vente sous contrôle de justice;
8. La soumission acceptée devra indiquer qu'à défaut par le soumissionnaire de conclure la vente dans un délai de vingt (20) jours de l'acceptation de sa soumission, le montant du chèque accompagnant la soumission sera conservé par la personne désignée pour faire la vente pour être distribué au moment où l'immeuble sera vendu ou à titre de dommages;
9. Le transfert de propriété de l'immeuble se fera seulement lorsque le prix de vente ainsi que toutes les taxes applicables auront été payés en entier et l'acheteur prendra possession de l'immeuble après le paiement;
10. La personne désignée pour faire la vente ne devra pas considérer ni accepter:
 - a) une soumission reçue après la date et l'heure limites indiquées dans l'avis qui sera publié pour annoncer la vente;
 - b) une soumission qui ne respectera pas toutes les conditions de vente mentionnées ci-dessus ainsi que les autres conditions décrites à l'appel d'offres ou qui n'est pas accompagnée du chèque visé ou mandat de banque exigé dans les conditions;
11. La vente sera faite sans garantie aucune et aux risques et périls du soumissionnaire concernant la condition environnementale de l'immeuble ci-haut décrit et de plus la personne désignée pour faire la vente agira au nom de 165015 Canada Inc. et ne sera tenue personnellement à aucune obligation incombant au vendeur en vertu de la Loi;
12. Les soumissions peuvent être faites par l'intermédiaire d'un procureur. Le soumissionnaire ou son représentant, le cas échéant, doit fournir la preuve de son identité. Il doit, en conséquence:
 - s'il est une personne physique, déclarer son nom, lieu et date de naissance ainsi que l'adresse de son domicile;
 - s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme soumissionnaire;
 - s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme soumissionnaire;
13. D'autres informations et conditions générales pertinentes au présent appel d'offres pourront être obtenues du soussigné sur demande.

Montréal, ce 19 avril 1995

CLAUDE LESSARD, Services de Courtage Celico

1, Place Ville-Marie, bureau 3825, Ville de Montréal, province de Québec, H3B 4M6

Téléphone: (514) 395-2220 - Télécopieur: (514) 395-0527

SERVICES DE COURTAGE CELICO

Conseiller en investissement
immobilier

W2220626



loto-québec

APPEL D'OFFRES NO 95-503

CONFECTION ET IMPRESSION DE CHANDAILS

Cloture le 1er mai 1995, 11 h, heure locale

Loto-Québec désire recevoir des offres relatives à la confection et à l'impression de 100 000 «style T-Shirt» avec manches longues, dont la première livraison, représentant la moitié de la quantité totale, est requise pour le 1er septembre 1995.

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$, présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi, entre 9 h et 12 h et de 13 h 30 à 16 h, à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

BARRAS (L'ECUYER), Pierrette
Le Gardeur, 17 avril 1995, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Pierrette Barras épouse de feu Jacques L'Ecuyer. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Luc), Diane (Jean), Céline (Christian), ses petits-enfants: Jean Sébastien, Jonathan, Marc-André, Louis-Philippe, Julieanne, Maude et Camille. Ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du salon:
Alfred Dailloire Inc.
438 Notre-Dame
Repentigny.
Pour se rendre à l'église l'Église de la Purification, 445 rue Notre-Dame, Repentigny où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Repentigny.

BOURGOING
LACASSE Anne-Marie
Au centre hospitalier Courchesne, le 17 avril 1995, à l'âge de 98 ans, est décédée Mme Anne-Marie Lacasse épouse de feu Jacques L'Ecuyer. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Louis-Philippe, Julieanne, Maude et Camille. Ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du salon:
Alfred Dailloire Inc.
438 Notre-Dame
Repentigny.
Pour se rendre à l'église l'Église de la Purification, 445 rue Notre-Dame, Repentigny où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Repentigny.

BOURGOING
LACASSE Anne-Marie
Au centre hospitalier Courchesne, le 17 avril 1995, à l'âge de 98 ans, est décédée Mme Anne-Marie Lacasse épouse de feu Jacques L'Ecuyer. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Louis-Philippe, Julieanne, Maude et Camille. Ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du salon:
Alfred Dailloire Inc.
438 Notre-Dame
Repentigny.
Pour se rendre à l'église l'Église de la Purification, 445 rue Notre-Dame, Repentigny où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Repentigny.

BRISSETTE, Annie
A Laval, le 18 avril 1995, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Annie Brissette (professeure), fille de Florian Brissette et de Claudette Archambault. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Luc), Diane (Jean), Céline (Christian), ses petits-enfants: Jean Sébastien, Jonathan, Marc-André, Louis-Philippe, Julieanne, Maude et Camille. Ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du salon:
Alfred Dailloire Inc.
438 Notre-Dame
Repentigny.
Pour se rendre à l'église l'Église de la Purification, 445 rue Notre-Dame, Repentigny où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Repentigny.

BRUNETTE, Albert (Jos)
Au Centre de Santé de St-Henri, le 18 avril 1995, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Albert Brunette, retraité de La Simons Bed, époux de feu Almaire Côté. Il laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Denise), Gilberte (S.A.), Laurette (Léo), Thérèse (Serge), Jeannine (Claude), Roger, Denise, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Une messe commémorative a eu lieu le 18 avril en l'église St-Edouard de Knowlton pour ses proches parents.
Des dons en sa mémoire peuvent être versés à la société canadienne du cancer.
Direction funéraire: Laurent Thériault Inc.

BOURGOING
LACASSE Anne-Marie
Au centre hospitalier Courchesne, le 17 avril 1995, à l'âge de 98 ans, est décédée Mme Anne-Marie Lacasse épouse de feu Jacques L'Ecuyer. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Louis-Philippe, Julieanne, Maude et Camille. Ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du salon:
Alfred Dailloire Inc.
438 Notre-Dame
Repentigny.
Pour se rendre à l'église l'Église de la Purification, 445 rue Notre-Dame, Repentigny où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Repentigny.

BOURGOING
LACASSE Anne-Marie
Au centre hospitalier Courchesne, le 17 avril 1995, à l'âge de 98 ans, est décédée Mme Anne-Marie Lacasse épouse de feu Jacques L'Ecuyer. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Louis-Philippe, Julieanne, Maude et Camille. Ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du salon:
Alfred Dailloire Inc.
438 Notre-Dame
Repentigny.
Pour se rendre à l'église l'Église de la Purification, 445 rue Notre-Dame, Repentigny où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Repentigny.

BOURNET (JARRY), Philomène
Samedi saint, à l'âge de 94 ans, Philomène Jarry Bournet est allée rejoindre le Seigneur. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Louis et François, sa petite-fille Elyse et les autres membres de sa famille. Elle laisse dans le deuil sa fille Lucille (feu Georges Chagnon), ses belles-sœurs, ses belles-filles: Gilberte, Clermont, Estelle Joly et François Dufresne, ses petits-enfants: Claire (Antoine Lefavre), Jean (Louis Cyr), Suzanne (Philippe Vachon), Pierre (Hélène Euhier), Danielle (Marc Wyzanski), Yves (Yolaine Lindsay), Marie (Paul Charttrand), Josée (Marc Tessier), Louise (Gérard Duquette), Yolaine Mottet (Monique Le Govic), Nathalie Mottet, ainsi que de nombreux arrière-petits-enfants. A sa demande, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu en présence des cendres samedi le 22 avril à 11 h en l'église St-Joseph. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation du Québec seraient appréciés. 376 A. boul. St-Joseph Est, Montréal, Québec, H2J 1J6, tél. 843-3667, à l'organe de votre choix.
Direction funéraire: Urgel Bourgie Ltée

D'ANJOU (Dr Jacques)
A St-Agathe-des-Monts, le 15 avril 1995, est décédé après une longue lutte contre le cancer, le Dr Jacques D'Anjou, chirurgien-dentiste, à l'âge de 63 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Claudette Legault, ses enfants: Marie-Josée (Hadi Allou), Bernard (Judith Desranleau), ses trois petits-enfants: Karim, Alex et Charles. Il laisse également sa mère Virginie D'Anjou, sa belle-mère Jeanne Legault ainsi que de nombreux frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour respecter ses dernières volontés, le défunt ne sera pas exposé, il sera incinéré des son décès. Un service religieux en présence des cendres aura lieu le samedi 22 avril 1995, à 14 heures, en l'église St-Agathe. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation médicale des Laurentides (Centre hospitalier Laurentien de St-Agathe) seraient appréciés. Direction funéraire: J.H. Vanier & Fils Inc.

Se ANNIVERSAIRE
Marcelle Girard
Il y a 5 ans tu nous quittas, ton souvenir le plus profond demeure toujours dans notre mémoire. Veille sur nous pour toujours.
Ton époux, tes enfants: Jean, Pierre, Claudette, Louise, Gisèle, André, Jacques, Paul.

NECROLOGIE

CARDINAL

Maurice

A Laval-sur-le-Lac, le 16 avril 1995, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Maurice Cardinal, fondateur du club de golf Le Cardinal de St-Dorothée, époux de feu Laurence Beaudet. Il laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Lise Boivin), Claude, Guy (Linda Boissonneault), Diane, Louise (Robert Couvrette) et Richard (Marie-Josée Beaudet) et ses petits-enfants: Philippe, Charles-Léonard, Marc-André, Karine, Sarah et Caroline, son frère Wilfrid ainsi que de nombreux parents et amis.
Des dons à la société Alzheimer seraient appréciés.
Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée, 625, Principale St-Dorothée.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 avril à 14h en l'église St-Jean Gualbert et de la au cimetière St-Eduard.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12h30.

CARRY LAURIER

Valérie

A l'hôpital Le Gardeur, le 18 avril 1995, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme Valérie Carry, épouse de feu Charles Laurier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Wilfrid (Jeanne Plante), Raymond (Jacqueline Demers), Maurice (Denise Larose), Georges (Jean-Paul Lavigne), ses petits et arrière-petits-enfants, sa sœur Marie Dolores Beauchemin, ses belles-sœurs Mesdames Elise Deslites et Maria Carry, neveux et nièces, parents et amis. La défunte sera exposée jeudi et vendredi le 20 et 21 avril de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi le 22 avril à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funéraire partira du salon: Alfred Dailloire Inc., 438 rue Notre-Dame Repentigny.
Pour se rendre à l'église St-Purification, 445 rue Notre-Dame, Repentigny, où le service sera célébré à 11 h, et de la au cimetière de Repentigny.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

167, boul. Ste-Rose, Laval
Funérailles jeudi le 20 avril à 14 h en l'église Ste-Rose, et de la au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi à compter de 12 h 30.

URGEL BOURGIE LTÉE

Les agriculteurs africains veulent briser le cercle vicieux de la faim

HAMIDA BEN SALAH

Agence France-Presse

TUNIS

Les représentants des agriculteurs de 34 pays d'Afrique, réunis hier à Tunis, ont réclamé la réduction ou le recyclage de la dette extérieure de l'Afrique et demandé à leurs dirigeants d'accorder la priorité à l'agriculture pour briser le cercle vicieux de la faim.

Affirmant être menacés de marginalisation dans le contexte du nouvel ordre économique mondial institué par le GATT, les participants à la conférence africaine sur la sécurité alimentaire ont mis au point des propositions contenues dans une déclaration finale, dont l'AFP a

obtenu une copie hier.

Ces propositions sont notamment destinées aux instances de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), actuellement présidée par la Tunisie et dont le sommet annuel est prévu en juin prochain à Addis-Abéba.

Ce texte, qui devrait être entériné dans la soirée lors d'une séance de clôture formelle, attribue l'aggravation de la pauvreté et de la faim tant à l'instabilité politique et aux déchirements ethniques et sociaux sur le continent, qu'à la croissance démographique et au lourd fardeau de la dette extérieure.

La conférence demande ainsi selon les cas la réduction, la suppression ou le recyclage des dettes de l'Afrique afin que ses pays

puissent orienter leurs ressources dans le développement agricole et alimentaire.

La dette contractée par l'Afrique auprès des pays développés est évaluée par l'ONU à quelque 285 milliards de dollars.

Selon les prévisions de l'Organisation mondiale de l'alimentation et l'agriculture (FAO), les Africains auront besoin en l'an 2010 d'importer annuellement 100 millions de tonnes de céréales, d'une valeur de 28,5 milliards de dollars.

Les participants soulignent à ce propos la nécessité de mettre à profit les délais d'adaptation de l'accord du GATT pour rééquilibrer le secteur agricole et le rendre compétitif, action sans laquelle aucun développement du-

nable ne sera possible en Afrique, soulignent-ils.

Estimant que la sécurité alimentaire n'est pas un miracle inaccessible, les agriculteurs réclament des politiques agricoles adaptées de manière à libérer l'initiative privée et consacrer ainsi l'effort public à la modernisation de l'infrastructure de transport et de stockage, et à la mise place d'institutions de formation et de gestion.

Vaincre la pauvreté et nourrir les Africains est un objectif qui relève avant tout de la responsabilité des Africains eux-mêmes, note la déclaration, qui énumère les conditions d'un développement concerté et participatif.

Il s'agit d'abord de sécuriser

les exploitants et paysans par l'accès aux ressources de base (terre, eau, crédits), à une technologie moderne mettant en valeur leur savoir traditionnel, à une formation appropriée, et de garantir aux producteurs de justes prix à la production.

Prévenir la famine implique également, selon la conférence, d'assurer un équilibre entre populations et ressources par des actions énergiques permettant de freiner la croissance démographique et de planifier à long terme.

Définissant les orientations d'une coopération pour le développement, les représentants de l'Afrique paysanne réclament à leurs gouvernements un cadre sou-

ple et incitatif aux investissements extérieurs dans le secteur agricole en insistant sur les rapports de partenariat et d'association avec l'étranger.

Au plan africain, ils recommandent de s'appuyer sur les ressources locales et de favoriser la consommation de produits africains par une population habituée jusqu'ici à la nourriture importée.

Ces recommandations ont été mises au point par des représentants officiels et professionnels des agriculteurs, dont quatre ministres et secrétaires d'État, réunis de samedi à mardi à l'initiative de la Tunisie, avec le concours d'organisations internationales.

Falcone : nouveau report du procès

Agence France-Presse

ROME

Le procès des assassins présumés du juge italien anti-mafia Giovanni Falcone, qui devait s'ouvrir aujourd'hui devant la cour d'assises de Caltanissetta, en Sicile, a été reporté à une date ultérieure pour des raisons de procédure, a-t-on appris hier auprès du tribunal sicilien.

Le Conseil supérieur de la magistrature n'a pas nommé à temps les juges suppléants de la cour d'assises, ce qui a obligé à reporter l'ouverture du procès, a-t-on indiqué de même source. Le conseil supérieur se réunira mercredi pour procéder à ces nominations qui devront ensuite être officialisées par un décret du ministère de la Justice.

Le juge palermitain Falcone, son épouse Francesca Morvillo, et trois autres personnes, ont été tués dans un attentat, en Sicile, le 23 mai 1992.

Le juge et son épouse étaient arrivés à l'aéroport de Palerme en provenance de Rome où le magistrat avait été muté un an auparavant. Quelques minutes après, alors qu'ils se dirigeaient vers Palerme, précédés par un véhicule de la police, une charge télécommandée placée dans une conduite souterraine traversant l'autoroute au lieu dit de Capaci, a explosé au passage des voitures. Le juge, son épouse et trois hommes de l'escorte ont été tués.

Lors d'une première audience formelle, le 21 février dernier, l'affaire avait été renvoyée au 19 avril pour juger ensemble 41 mafieux, parmi lesquels figurent les plus importants chefs de la mafia sicilienne, dont huit sont toujours en fuite.

Grâce aux révélations de 49 repentis, les juges ont pu déterminer que l'opération avait été montée par la mafia, pour se débarrasser du juge Falcone devenu son ennemi numéro un parce qu'il avait réussi à percer le secret de l'organisation criminelle protégée jusque là par la loi du silence.

Europol : l'accès aux fichiers informatiques divise Paris et Bonn

Agence France-Presse

BDNN

Un différend opposant Paris et Bonn sur l'accès des citoyens aux données informatiques les concernant bloque la conclusion de la convention Europol, selon Joachim Jacob, le délégué du gouvernement allemand pour les questions d'informatique et de liberté.

Joachim Jacob, cité hier par l'agence DPA, a reproché à la France de refuser aux citoyens le droit d'accès direct aux données mémorisées dans le système informatique d'Europol. Aux yeux des Allemands, ceci constitue une violation des libertés individuelles.

L'Allemagne confère en effet à ses citoyens le droit d'obtenir directement des informations sur le contenu des données informatiques les concernant.

Il existe actuellement deux écoles dans les pays de l'UE : celle dite du droit d'accès direct, comme c'est le cas en Allemagne ou aux Pays-Bas, et celle du droit d'accès indirect, comme en France où le citoyen doit passer par la Commission nationale Informatique et Liberté (CNIL).

La France a présenté début mars un compromis quant à la protection des libertés individuelles de façon à ce qu'aucun pays n'ait à modifier sa propre législation.

Selon ce projet, seraient créés une Autorité commune et un guichet unique auprès duquel tout ressortissant des Quinze pourrait demander à vérifier les données le concernant.

Les heures Amigo



la minute,

de 18 h à 8 h, en semaine,
et pendant tout le week-end!

Maintenant,
un petit dix sous
fait jaser gros!

Après avoir été la première compagnie à
rendre la téléphonie cellulaire à la portée

de tous, Cantel innove une fois de plus en vous offrant un tarif

de temps d'antenne incroyablement bas. En

effet, les appels locaux sont maintenant à

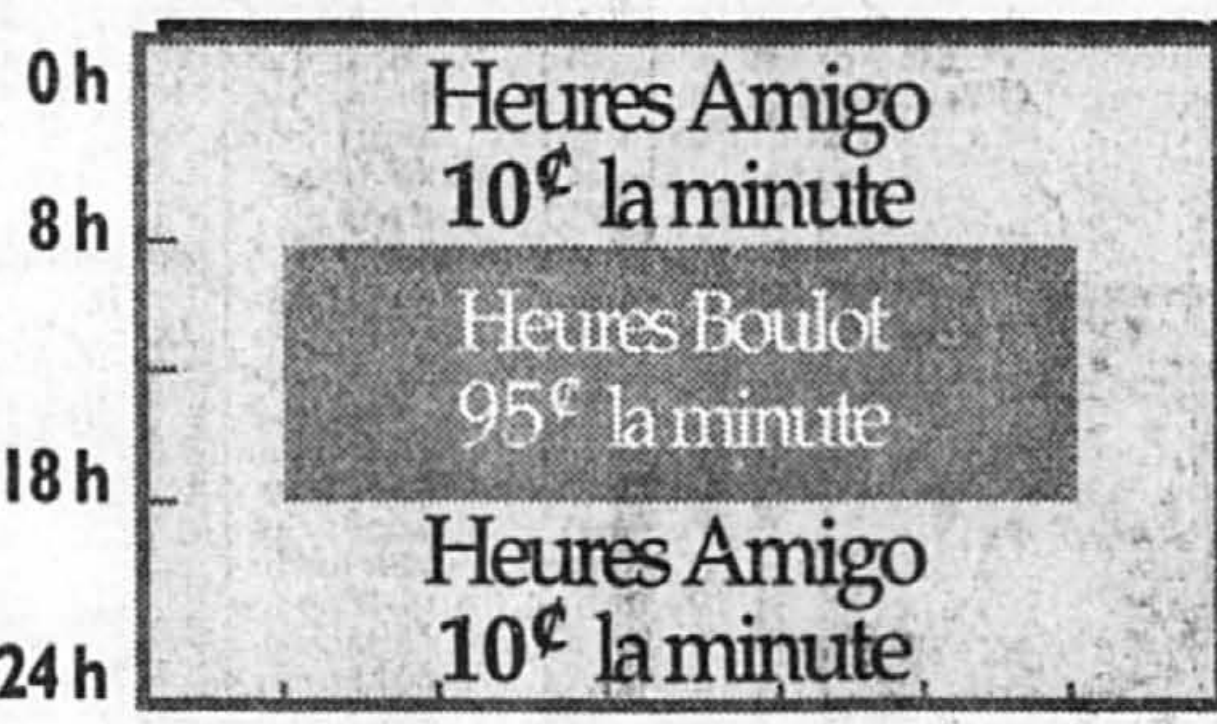
10¢ la minute de 18 h à 8 h, en

semaine, et à toute heure du jour

pendant le week-end!



Personnel Amigo
maintenant à
19⁹⁵
par mois.
Et le téléphone
vous appartient!



DIM LUN MAR MER JEU VEN SAM

Avec Amigo,
vous y gagnez
au change!

Non seulement les nouvelles heures

Amigo conviennent-elles au plus petit

des budgets, mais les frais de service mensuels ne sont

plus qu'à 19,95 \$*. Sans compter que le téléphone vous

appartient! N'est-ce pas bon à entendre? Pour en profiter,

n'attendez pas une minute de plus. Rendez-vous dès

aujourd'hui chez l'un ou l'autre des détaillants autorisés, ou

composez le 1 800 607-3463 pour une livraison à domicile en

48 heures. Un, deux,

trois... prêt? Parlez!

CANTEL
Les heures
amigo

En vente partout!

la Saie

la Saie

EATON

AVENTURE

ENTREPRISE

Zelles

MARK

COMPLICENTRE®

CELLULAND®

CANTEL Centres de communication

Maison Sony.

biz

BUREAU EN GROS

VITRO PLUS

FUTURE SHOP

DU-RO

Radio Shack

Speedy

Lebeau

Magasin-Entrepôt

*Frais en sus : service de déplacement, appels interurbains, services optionnels supplémentaires et taxes. Engagement minimum de 24 mois. Les abonnés actuels aux services Amigo recevront par la poste de l'information concernant les heures Amigo.